EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **28 septembre 2012 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt huit septembre deux mille douze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 21 septembre 2012, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Olivier BIANCHI, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Odile SAUGUES, Marie SAVRE, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Jacqueline CHAPON à Alain MARTINET, Odile VIGNAL à Yves REVERSEAU, Pascal GENET à Isabelle LAVEST, Patricia AUCOUTURIER à Cyril CINEUX, Michel FANGET à Christine PERRET**

Excusé(e)s :

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Bernard DANTAL donne pouvoir à Monsieur Jacques LANOIR et quitte la séance avant le vote de la question n°2.
Monsieur Louis VIRGOULAY donne pouvoir à Madame Françoise NOUHEN et quitte la séance avant le vote de la question n°2.
Madame Odile SAUGUES quitte la séance avant le vote de la question n°3.
Madame Christine DULAC-ROUGERIE donne pouvoir à Madame Manuela FERREIRA DE SOUSA et quitte la séance avant le vote de la question n°3.
Madame Danièle GUILLAUME quitte la séance avant le vote de la question n°5.
Monsieur Christophe BERTUCAT donne pouvoir à Monsieur Jérôme GODARD et quitte la séance avant le vote des vœux.
Madame Danielle AUROI quitte la séance avant le vote des vœux.
Madame Chantal MERCIER-COURTY quitte la séance avant le vote du vœu relatif aux liaisons ferroviaires.
Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET à partir de la question n°7.
Mesdames et Messieurs Nicole BARBIN, Cyril CINEUX, Jean-Michel DUCLOS, Jacques LANOIR, Alain LAFFONT, Corinne NAJIM, Bruno SLAMA quittent la séance avant le vote de la question n°7 (fin de validité des pouvoirs de Madame Patricia AUCOUTURIER et Monsieur Bernard DANTAL).
Madame Marie SAVRE quitte la séance avant le vote avant le vote de la question n°26.
Monsieur Guy BALLET quitte la séance avant le vote avant le vote de la question n°27.

Rapport N° 34

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - INFORMATIONS RELATIVES AUX CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE PUBLIC - PARKINGS EXPLOITES PAR VINCI (EXERCICE 2011)

Le code général des collectivités territoriales prévoit que le rapport produit chaque année par le délégataire doit être inscrit à l'ordre du jour du Conseil Municipal.
Vous trouverez les rapports relatifs à l'exercice 2011 et concernant la gestion des parcs exploités par le groupe VINCI (Blaise Pascal, Jaude/Vercingétorix, Saint-Pierre, Allagnat, Les Carmes/Delille).

-1- Parc de stationnement Blaise Pascal

La gestion et la construction de cet équipement ont été confiées en 1971 à la Société SPMH (Société du Parking Michel de Hospital) pour une durée de 45 ans. Le parc a été mis en service en 1973. La SPMH a rejoint le groupe VINCI PARK le 1er septembre 2006 et a été absorbée par voie de fusion par la SAPA (Société Auxilliaire des Parcs d'auvergne) le 28 décembre 2007. Ce contrat arrivera à échéance en 2016. Aujourd'hui, le parc est accessible 24/24 et 7/7 aux abonnés. Il est ouvert de 7H00 à 20H30 aux usagers « horaires ». Le badge magnétique permet la sortie 24/24. Le tarif appliqué aux visiteurs est de 1,40 € la première heure. Le tarif de base appliqué aux abonnés est de 81 € par mois. Les 472 places de stationnement (dont 64 places en « *amodiation* ») ont généré en 2011 une recette d'environ 649 850 € (615 549 € en 2010 et 565 789 € en 2009). On constate pour 2011 un accroissement de la fréquentation horaire de 3,4 % et un allongement de la durée de stationnement. Le nombre d'abonnés a progressé en 2011 de 8,3 %.

(voir compte-rendu d'activité sur CD joint)

-2- Parc de stationnement Les Carmes Delille

La gestion et la construction du parc de stationnement « Les Carmes Delille » ont été confiées en 1981 pour une durée de 45 ans par la Ville à la Société PARCADE, aujourd'hui filiale de VINCI PARK. Ce contrat arrivera à échéance en 2026. L'accès de cet établissement est réservé aux abonnés. Le tarif est de 48 €. Les 149 emplacements de ce parc ont généré en 2011 une recette de 83 000 € (87 000 € en 2010 et 88 000 € en 2009).

(voir compte-rendu d'activité sur CD joint)

-3- Parcs de stationnement Jaude/Vercingétorix, St Pierre et Allagnat

La gestion et la construction du parc de stationnement Jaude/Vercingétorix ont été confiées en 1985 pour une durée de 30 ans par la Ville à la SAPA devenue filiale de VINCI PARK. Par avenant signé en 1986, la Ville a en outre confié à la SAPA la gestion du parc de stationnement « Allagnat » et en 1987, celle du parc Saint-Pierre. Depuis le 1er janvier 2009 et suite à une réorganisation interne, ces trois parcs de stationnement sont gérés par la Société VINCI-PARK-SERVICES, filiale de la Société VINCI-PARK. Ce contrat arrivera à échéance en 2016.

Le nombre total d'emplacements exploités par VINCI est de 591 places (292 pour Jaude, 186 pour St Pierre et 113 pour Allagnat).

On assiste depuis trois ans à une reprise sensible de la fréquentation (+ 8 % par rapport à 2010). Le chiffre d'affaires cumulé est de 1 259 000 € pour 1 157 419 € en 2010.

-31- Parc JAUDE/VERCINGETORIX

Le parc est ouvert 7J/7 et 24H/24 pour les abonnés et de 7H00 à 1H00 pour les usagers «horaires», (sauf pour les dimanches et fêtes de 9H30 à 20H00). Le badge magnétique permet la sortie 24/24. Le tarif appliqué aux visiteurs est de 1,40 € la première heure. L'abonnement mensuel est de 84 €.
Les 292 emplacements de ce parc ont généré en 2011 une recette de 738 478 € environ, soit une augmentation de 9,2% par rapport à 2010 (les automobilistes viennent un peu plus nombreux, restent un peu plus longtemps, le tarif horaire est passé de 1,30 € à 1,40 € et le nombre d'abonnés a augmenté de plus de 12 %).

-32- Parc SAINT-PIERRE

Le parc est ouvert 7J/7 et 24H/24 pour les abonnés et de 7H00 à 1H00 pour les usagers « horaires », (sauf pour les dimanches et fêtes de 9H30 à 20H00). Le badge magnétique permet la sortie 24/24. Le tarif appliqué aux visiteurs est de 1,40 € la première heure. L'abonnement mensuel est de 76 €. La plupart des abonnés sont les commerçants du Marché Saint-Pierre ou les personnels qui travaillent dans l'établissement. Les 186 emplacements de ce parc ont généré en 2011 une recette de 454 274 €, soit une augmentation de 9,5 % par rapport à 2010. Le nombre d'abonnements reste stable par rapport à l'année précédente (+ 2,1 %).

-33- Parc ALLAGNAT

L'établissement est réservé exclusivement aux abonnés. L'abonnement mensuel est de 73 €. Les 113 emplacements de ce parc ont généré en 2011 une recette de 66 509 €, soit sensiblement la même somme qu'en 2010 (- 0,1 %). L'augmentation tarifaire (71 € en 2010) a permis de compenser une légère baisse de fréquentation (- 0,8 %).

(voir compte-rendu d'activité sur CD joint)

Il est proposé, en accord avec votre Commission, de prendre acte de ces différents rapports.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal prend acte de la communication de ce rapport.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 octobre 2012

LE MAIRE
Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Alain MARTINET





VILLE DE CLERMONT FERRAND

Délégation de service public du parc de stationnement Blaise Pascal

VINCI PARK

Compte rendu d'activité 2011

Présentation générale

Le parc de stationnement Blaise Pascal est exploité par la Société Auxiliaire des Parcs d'Auvergne (SAPA) dans le cadre d'un contrat de concession en date du 25 février 1971.

La gestion courante des équipements est assurée, sous la responsabilité de la SAPA, par la société VINCI Park Services, filiale du groupe VINCI Park dédiée à l'exploitation du stationnement.

Localement, l'exploitation des installations est placée sous la responsabilité de Marie France ANGELY, assistée par Philippe MEYVIAL, sous l'autorité de Stéphane MORANDEAU, Directeur de secteur en charge de la ville de Clermont Ferrand et de Sylvia GODRET, Directeur Régional.

Le nombre de personnels affectés à l'exploitation de ce parc de stationnement est de 3 :

- 2 agents d'exploitation,
- 1 responsable administratif pour le suivi des abonnements.

L'équipe du parc bénéficie, par ailleurs, des compétences et de l'assistance des moyens déployés par VINCI Park à Clermont Ferrand pour assurer la gestion de l'ensemble des parcs de stationnement payant en ouvrage.

Les services fonctionnels du siège et la Direction Régionale assurent le suivi et le contrôle de l'exploitation, les relations avec l'autorité concédante et la gestion administrative et financière de l'exploitation. Ils apportent ainsi un concours et leurs compétences aux évolutions potentielles du stationnement payant à Clermont-Ferrand.

L'exploitation de ce parc de stationnement a généré, en 2011 une recette statistique totale de 649 850 € TTC, en hausse de 5,6 % par rapport à l'année 2011.

L'année 2011 a notamment été marquée par :

- La poursuite de la campagne commerciale de « Street Marketing » en faveur de la clientèle « abonnés », mise en place au mois de septembre 2009 (offre promotionnelle permettant de bénéficier d'une réduction de 50% sur les trois premiers mois pour tout nouvel abonnement trimestriel). Cette campagne commerciale a permis d'augmenter sensiblement le chiffre d'affaires « abonnés ».

- La réfection de la chaussée donnant accès au parking en surface

2 Comptes de la délégation

2.1. Tarification

Au 31/12/2011, la tarification du parc de stationnement est la suivante :

Parc de stationnement Blaise Pascal	
Horaires	
1 h 00	1,40 €
2 h 00	2,70 €
3 h 00	3,90 €
4 h 00	5,10 €
5 h 00	6,50 €
6 h 00	7,50 €
7 h 00	8,50 €
8 h 00	9,50 €
9 h 00	10,50 €
De 10h00 à 24h00	11,00 €
Forfait nuit 19 h/7 h	0,50 € (maxi 2,00 €)
Abonnements	
Abonnement mensuel permanent	81,00 € et 73,00 €
Abonnement mensuel nuit	20,00 €

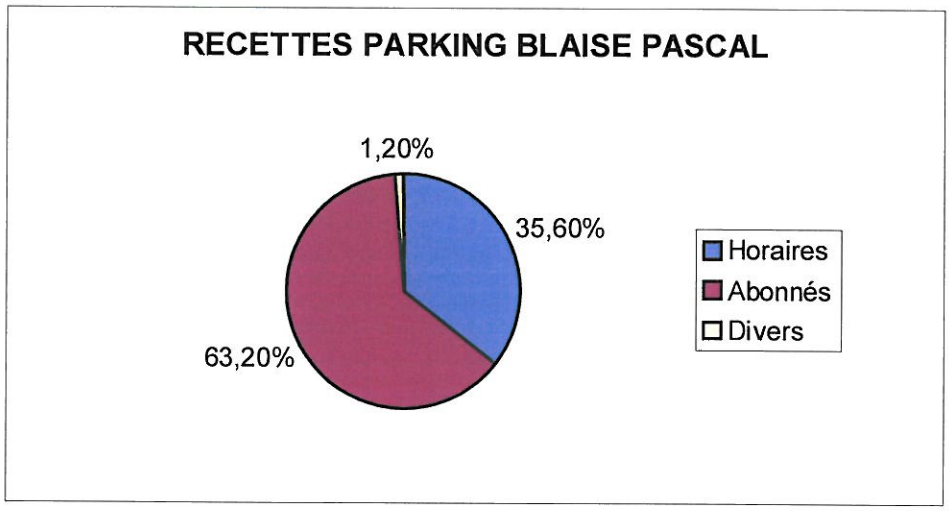
Les tarifs horaires et les abonnements sont inchangés depuis le 01/06/2011.

2.2. Etat récapitulatif des recettes TTC

L'état récapitulatif des recettes TTC (document statistique) est joint en annexe 1. Il décrit, mois par mois, l'évolution de la fréquentation horaire, du nombre d'abonnés, des recettes horaires et abonnés, et des recettes diverses, comparée à l'exercice précédent.

- **Détail des recettes (document statistique) :**

Désignation	2011	2010	Ecart
Nombre moyen d'abonnés par mois	484	447	8,3 %
Recettes horaires TTC	231 210	213 786	8,1 %
Recettes abonnés TTC	410 540	396 285	3,6 %
Recettes diverses TTC	8 099	5 464	48,2 %
TOTAL RECETTES TTC	**649 850**	**615 542**	5,6 %



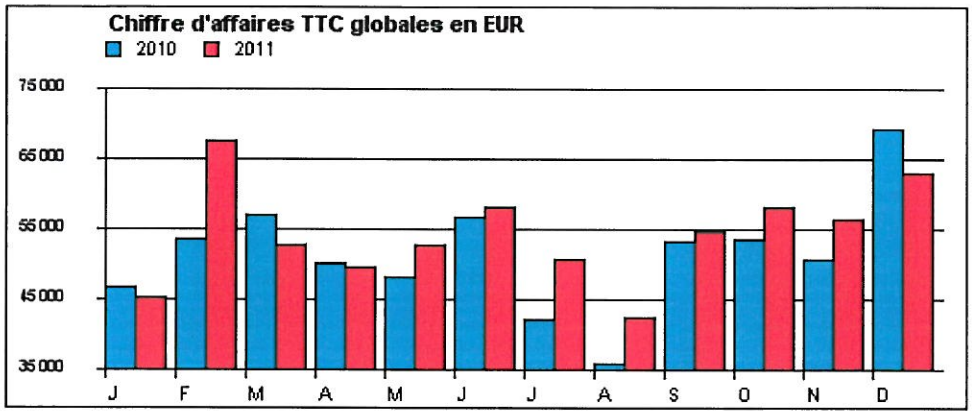
- **Analyse des recettes :**

Le chiffre d'affaires total du parc pour l'année 2011 est en hausse de 5,6 %.

La fréquentation horaire augmente de 3,4 %. La recette horaire progresse de 8,1 % sur l'exercice, du fait de l'augmentation du ticket moyen (+ 4,7 %).

Le nombre moyen d'abonnés augmente de 8,3 %, notamment grâce à l'opération de Street Marketing avec la mise en place d'une réduction de 50 % sur l'abonnement trimestriel. Il est à noter que la progression du nombre d'abonnements est atténuée par les nombreuses résiliations de clients suite à des mutations professionnelles.

Les recettes diverses ont enregistré une hausse importante (+ 48,2 %). Cette hausse est due aux cartes « congrès » (cartes mensuelles de stationnement), aux cartes à décompte (cartes de stationnement horaire d'une valeur déterminée) et aux chèques parking.



2.3. Compte rendu financier

CLERMONT BLAISE PASCAL
Compte rendu financier

	2 011
RECETTES (en milliers € HT)	
Horaires parcs	198
abonnés parcs + divers	364
TOTAL RECETTES	**562**
CHARGES D'EXPLOITATION (en milliers € HT)	
Personnel	85
Impôts et taxes	50
Entretien maintenance	15
Consommations fluides	4
Assurances	4
Frais divers de gestion	58
Frais généraux	49
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**265**
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	**297**

L'excédent brut d'exploitation s'entend avant amortissement, charges financières, couverture des déficits antérieurs, impôts sur les sociétés.

3 Analyse de la qualité du service

3.1. Analyse de l'activité

L'accueil de milliers de clients horaires (63 754 clients horaires en 2011) et de 484 abonnés par mois en moyenne nécessite la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces.

Nos agents participent activement au nettoyage et à l'entretien des ouvrages tout en assurant un accueil irréprochable des clients :

- L'entretien des accès piétons et des espaces accueil, le nettoyage des taches d'huile sont effectués quotidiennement ;
- Les dégradations dues aux actes de vandalisme et les salissures sont réparées ou nettoyées en un minimum de temps ;
- Toute réclamation, quel qu'en soit l'objet, est traitée sans tarder. Une solution adaptée est apportée à chaque situation ;
- La gestion des flux importants de véhicules nécessite une attention soutenue pour permettre un accès facile et assurer une rotation optimale ;
- Un traitement rapide et performant des demandes d'abonnement permet de satisfaire le maximum de clients.

3.2. Qualité de l'accueil et confort de la clientèle

Le parking Blaise Pascal, tout comme les autres parkings VINCI Park de Clermont-Ferrand, offre depuis 2007 à sa clientèle, de nombreux services destinés à rendre son utilisation plus agréable. Il s'agit notamment de :

- la **plate-forme des services gratuits VINCI Park** (prêt de parapluie, prêt de panier, service accompagnement, stationnement offert le jour de l'anniversaire),
- **Radio VINCI Park**, un programme de musique classique sans aucune coupure publicitaire et qui renforce l'image haute gamme du parking,
- Des moyens de paiement innovants (Carte TOTAL GR).

Les clients du parc ont particulièrement apprécié la mise en place de Radio VINCI Park et de la plate-forme des services gratuits VINCI Park.

La qualité de l'accueil repose également sur la formation de nos personnels. Cette formation est dispensée au sein de l'Ecole VINCI Park soit au siège à Nanterre soit dans un des 5 parkings Ecole de VINCI Park en France.

3.3. La mesure de la qualité

3.3.1. Baromètre téléphonique

Un « Baromètre d'accueil téléphonique » a été réalisé au cours des mois de novembre et décembre afin d'évaluer la qualité de l'accueil téléphonique dans les parcs VINCI Park.

Cette étude permet de mesurer la prise en charge téléphonique du client, la qualité de l'écoute et de l'information délivrée par téléphone ainsi que la capacité des équipes à vendre l'offre commerciale du parking.

Un enquêteur joue le rôle d'un client potentiel et note sur une grille mise en place avec la Direction Commerciale et Marketing, les différents points précités.

3.3.2. Le service « Relations Clients »

VINCI Park met à disposition de sa clientèle, depuis plusieurs années, un service relations clients. Nos clients peuvent nous contacter par :

- Courrier : VINCI Park – 61, avenue Jules Quentin – 92000 NANTERRE
- Internet : contact@vincipark.com
- Téléphone : n° AZUR 0 810 26 3000– 24h/24 – 7j/7

L'engagement de VINCI Park est de répondre et/ou d'apporter une solution sous 72h.

Le fonctionnement du N° AZUR est le suivant :

- Traitement des remarques et suggestions :
  Ces appels sont enregistrés par l'opératrice puis routés via Internet à la Direction Régionale concernée. Une réponse ou un accusé de réception sont adressés dans un délai maximum de 72h.

- Traitement des incidents :
  Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou en cas d'échec (parc fermé aux horaires, agent en ronde,...) aux numéros d'astreinte. Ces appels sont traités localement.

- Informations commerciales :
  Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou enregistrés en cas d'échec puis routés via Internet. Ces appels sont également traités localement.

Tous les appels sans exception font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale.

Sur les 12 derniers mois, le n°AZUR 0 810 26 3000 a traité 21 964 appels dont 32 correspondants au parc de stationnement Blaise Pascal. L'analyse de ces appels est jointe en annexe.

4 Annexes aux conditions d'exécution du service public

4.1. Descriptif des équipements gérés

Les caractéristiques du parc de stationnement :

- Type de l'ouvrage : semi-enterré
- Nombre de niveaux : 5
- Nombre de places : 472 places (dont 64 places en copropriété)
- Mise en service : 1973

4.1.1. Accès et sorties

Le parc dispose de :

- 1 accès véhicules situé Place Michel de l'Hospital ;
- 1 sortie véhicules située Rue Maréchal Joffre ;
- 2 accès piétons situés :
  - Côté « Eglise neuve des Carmes »,
  - Côté accès véhicules (équipé d'un ascenseur).

4.1.2. Horaires d'ouverture

Le parc est ouvert du lundi au samedi de 7h00 à 20h30. En dehors de ces horaires, il est accessible 24h/24h aux clients. Une boucle de détection placée au sol permet l'ouverture du portail d'entrée.

Pour des raisons de sécurité et de tranquillité, les accès piétons sont fermés en dehors de ces horaires. Les accès piétons et la sortie des véhicules sont possibles pour les clients horaires ayant conservé sur eux leur titre de stationnement (une porte dont l'ouverture

est asservie à un lecteur de titre magnétique permet aux clients d'accéder au parking pour récupérer leur véhicule).

Un numéro d'astreinte téléphonique (04.73.93.76.71) est affiché dans le parc et permet aux clients de joindre un interlocuteur 24h/24h et 7 jours sur 7, susceptible d'intervenir sur l'ensemble des problèmes rencontrés sur les parcs de stationnement.

De même, un boîtier d'appel d'urgence situé au niveau de la sortie du parking et des boutons d'appel sur tout le matériel (caisses automatiques, bornes d'entrée et bornes de sortie) sont à disposition des clients des parkings et permettent à ceux-ci d'entrer en relation immédiate avec un agent d'exploitation qui est susceptible de se rendre sur le site dans un délai de 5 minutes, ou d'actionner à distance l'ouverture de la barrière pour permettre la sortie d'un client ou l'ouverture des portes d'accès piétons pour permettre aux clients d'accéder au parking.

4.1.3. Principaux équipements

Les principaux équipements techniques des parcs sont les suivants :

- Installations de péage et de contrôle d'accès de marque THALES comprenant :
  - 3 chenaux d'entrée,
  - 2 chenaux de sortie,
  - 2 caisses automatiques (pièces + CB),
  - 1 centrale de gestion,
  - 1 équipement d'interphonie (boutons d'appel) ;
- 1 détection CO de marque DRAEGER ;
- 1 détection incendie ;
- 1 ensemble de ventilateurs / extracteurs ;
- 1 ensemble de 39 extincteurs de marque DESAUTEL ;
- 2 pompes de relevage de marque FLIGHT ;
- 3 portails automatiques ;
- 1 ascenseur 375 kg de marque OTIS ;
- 1 ensemble de sonorisation ;
- 1 téléphone d'urgence reliés 24h/24h au personnel d'astreinte.

4.2. Principaux travaux réalisés en 2011

Au cours de l'année 2011, les travaux suivants ont été réalisés :

- Remise à niveau de l'éclairage du parc ;
- Remplacement de plusieurs tuyaux d'évacuation des eaux pluviales ;
- Mise à niveau du parc d'extincteurs ;
- Renforcement de la signalétique existante.

- Afin de sécuriser le part, des interrupteurs supplémentaires ont été placés dans les cages d'escaliers.
- Remplacement d'une des deux portails d'entrée avec installation d'une horloge d'ouverture automatique.

Annexes

Annexe 1	Etat récapitulatif des recettes TTC
Annexe 2	Notes financières
Annexe 3	Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2010
Annexe 4	Analyse des appels service « Relations clients »
Annexe 5	Liasse fiscale SAPA

Tableau de bord Annuel

Document non comptable

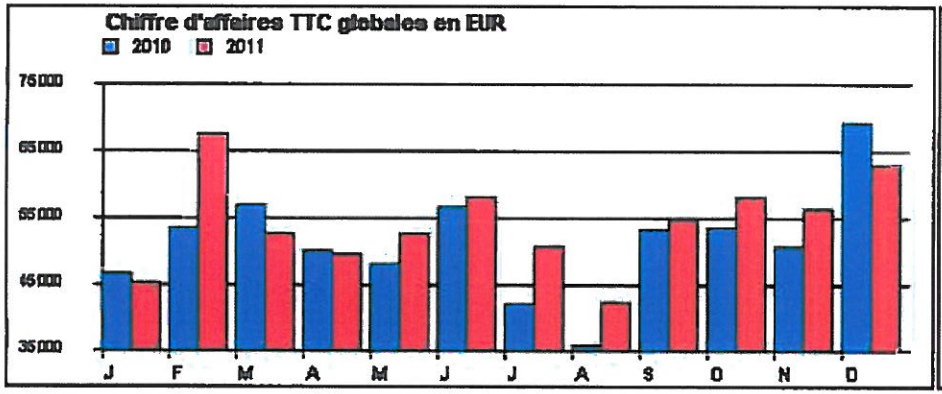
Centre	Clermont Ferrand Blaise Pascal
Période de référence	Décembre 2011 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées

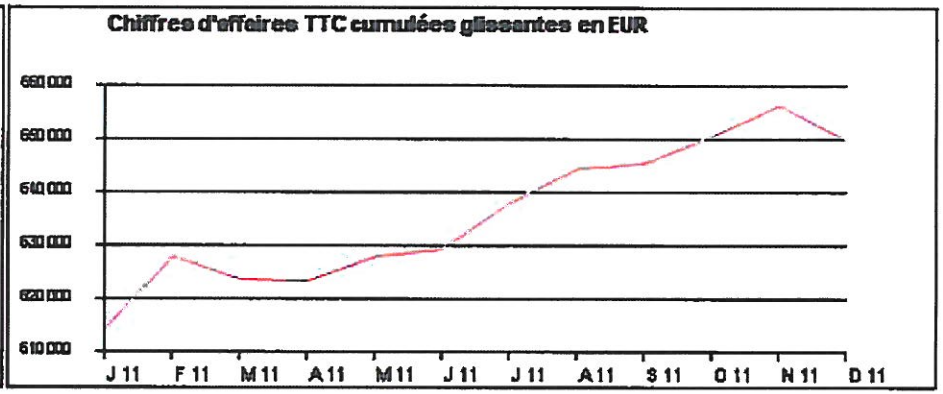
Parcs archivés	exclus
Uniquement périmètre constant économique 2011	Non
Type de contrat	Concessions et prestations

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire [1]	Abonnements [2]	locations [3]	Divers [4]	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2010/D 2011
	payantes	Gratuites										
Janvier	5 795	0	460	0	0	21 826	20 630	0	2 752	45 208	3,8	+27,9 %
Février	5 562	0	488	0	0	18 716	48 367	0	419	67 502	3,4	-29,9 %
Mars	4 908	0	494	0	0	16 739	35 595	0	271	52 605	3,4	+6,5 %
Avril	5 376	0	448	0	0	18 135	30 968	0	422	49 525	3,4	-1,5 %
Mai	5 170	0	500	0	0	18 018	34 382	0	263	52 662	3,5	+8,8 %
Juin	5 859	0	491	0	0	21 540	35 673	0	780	57 993	3,7	-1,8 %
Juillet	3 409	0	460	0	0	14 145	35 361	0	927	50 434	4,1	+6,6 %
Août	2 154	0	462	0	0	8 978	32 839	0	353	42 170	4,2	+33,5 %
Septembre	5 875	0	488	0	0	20 065	33 899	0	526	54 489	3,4	-4,4 %
Octobre	6 145	0	501	0	0	23 136	34 265	0	733	58 134	3,8	+2,9 %
Novembre	5 714	0	509	0	0	21 617	34 157	0	483	56 256	3,8	+10,0 %
Décembre	7 787	0	503	0	0	28 296	34 405	0	170	62 870	3,6	+20,1 %
TOTAL	63 754	0	5 802	0	0	231 210	410 540	0	8 099	649 850	3,6	+4,7 %

Rappel année 2010

D 2010	7 474	0	479	0	0	22 608	46 294	0	195	69 096
cumul à D 2010	61 673	0	5 359	0	0	213 786	396 285	0	5 464	615 542
var 2010/2011	+3,4 %		+8,3 %			+8,1 %	+3,6 %		+48,2 %	+5,6 %





Copyright VINCI Park

15/03/2012 16:29:32

ANNEXE 2
(R1411-7 – I – b)

GESTION DES SERVICES COMMUNS
Exercice 2011

A. Description du mécanisme de gestion des charges de structure du groupe VINCI Park

Conformément aux règles d'organisation du groupe VINCI Park, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la société Délégataire confie à la société prestataire compétentes du groupe, la société VINCI Park Services, une mission de prestations de services pour l'exploitation des parcs du stationnement du groupe.

Cette organisation permet à la société VINCI Park Services de disposer de moyens, en particulier humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Les moyens de VINCI Park Services comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe VINCI Park répartis géographiquement entre le siège social à Nanterre et les Directions Régionales.

Les charges de structure supportées par la Société Délégataire correspondent principalement aux frais rattachés à ces services communs.

B. Clé de répartition des charges de structures - Eléments chiffrés

A l'instar de l'exercice 2010, la clé de répartition des charges de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2011, l'affectation des frais de services communs correspond à 9,0% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les Services Communs

VINCI Park Services assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'Activité et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite Activité, sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante. A cette fin, la Société VINCI Park Services remplit notamment les missions suivantes :

1- Exécution directe de l'Activité

- recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- établissement de la paie du personnel,
- suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- établissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2- Missions techniques

- assistance technique au personnel d'exploitation,
- suivi technique des exploitations (parcs ou voirie) et de leurs équipements,
- contrôle des règles de sécurité,
- définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation,
- définition et coordination de la mise en place de standards de qualité techniques et architecturaux dans les exploitations,
- mise en œuvre et suivi des évolutions techniques des moyens de paiement monétiques, suite aux nouveaux standards EMV pour la carte bancaire,
- développement et assistance au déploiement des moyens de paiement par carte total et badge Liber-t .

3- Missions de communication, commerciales et marketing

- études générales de l'environnement économique des exploitations et des tarifs,
- actions marketing auprès des automobilistes et des commerces riverains visant à augmenter la fréquentation des parcs,
- prospections commerciales auprès des grandes enseignes pour définir des actions conjointes,
- mise en place de services spécifiques (prêt de vélo, service anniversaire, prêt de parapluie, etc...)
- études marketing spécifiques de notoriété ou d'impact des services, destinées à mesurer l'effet de la démarche marketing,
- enquêtes du « visiteur mystère » sur les parcs mesurant la qualité du service, de l'accueil et de l'entretien des exploitations,
- campagnes publicitaires par voie de presse, d'affichage ou de radio.
- création de la radio VINCI Park (radio 26).

4- Missions administratives

- suivi de la réglementation spécifique à l'Activité du stationnement,
- suivi des dossiers contentieux,
- suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
- établissement des contrats de location et de cession des droits d'occupation,
- gestion des assurances (suivi des contrats et des sinistres).

5- Missions de contrôle interne

- contrôle régulier des exploitations tant du point de vue technique que du point de vue de l'application des procédures,
- modification des procédures d'exploitation, en tant que de besoin.

6- Missions liées au personnel

- création de l'école VINCI Park destinée à former de futurs responsables d'exploitation,
- développement de nouveaux paramétrages et fonctionnalités pour le logiciel de gestion des ressources humaines Pléiades
- mise en place d'une cellule QSE (Qualité, Sécurité, Environnement).

7- Gestion des risques

- mise en place et animation de la cellule gestion des risques (Risk Management).

D. Gestion de la Société Délégataire

- gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
- contrôle de gestion, suivi budgétaire,
- assistance et conseil pour l'élaboration, la mise en place et le suivi des procédures comptables,
- gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires de conditions préférentielles de crédit ou de placement,
- tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
- établissement de la consolidation et du reporting,
- validation de la conformité de la société et des exploitations aux règles de contrôle interne, issues de la Loi de Sécurité Financière.

Présentation des Méthodes et des Eléments de Calcul Economique Annuel et Pluriannuel (Article R 1411-7 I- a et b du CGCT)

- Les méthodes et éléments de calcul économique sont identiques et homogènes pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe VINCI Park.

- La structure analytique de notre société est identique à celle des autres sociétés du groupe.

- Le compte de résultat de l'exploitation reprend la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (DSP), issues de la comptabilité analytique de notre société.

- Dans tous les cas, les éléments comptables, financiers et économiques présentés dans le rapport du délégataire émanent des états financiers de la comptabilité générale du délégataire ou du siège auquel il se rattache, établis conformément aux principes du Plan Comptable Général. Ils ont pour vocation la présentation économique des données financières de la DSP sur la durée du contrat et retracent la réalité économique du service.

Les principaux éléments concourant à l 'établissement du compte annuel de résultat d'exploitation se composent en:

1. <u>Produits et charges directs</u>

   Les opérations sont directement affectables au contrat ou à l'ouvrage. C'est le cas de la plus grande partie des postes figurant au compte de résultat :

   - Produits : chiffre d'affaires, subvention d'exploitation, remboursement des assurances, reprises sur amortissements et provisions ainsi que les produits divers.

   - Charges: coûts liés à l'énergie et aux consommables, frais d'entretien, maintenance et réparation, charges de rénovation, autres services extérieurs et honoraires, taxes professionnelles et foncières, charges de personnel, redevances dues au délégant et les charges de crédit-bail (amortissement et intérêts) le cas échéant.

2. <u>Charges calculées</u>

   Il s'agit essentiellement de la quote-part annuelle d'amortissement liée à l'investissement d'origine et aux investissements de renouvellement, ainsi que les dotations aux amortissements de fin de contrat qui sont constatées dès que la durée

d'utilité des équipements excède la durée du contrat et que le délégataire a l'obligation de les remettre gratuitement au délégant.

Les règles et modalités comptables sont décrites dans l'annexe I.

3. Charges indirectes

Elles recouvrent l'ensemble des frais communs nécessaires à plusieurs ouvrages ou contrats. Ceux-ci sont mutualisés au sein de certaines sociétés propres.

a. *Les frais de structures (ou frais de services communs)*

Les frais de structures relatifs à l'exercice 2011 sont facturés au moyen d'une clé de répartition dont le mécanisme est décrit à l'annexe 2.

b. *Les polices d'assurances*

Elles sont négociées annuellement au niveau du groupe VINCI, afin de bénéficier d'économies d'échelles et regroupent :
- la Responsabilité Civile d'exploitation,
- la police Dommages parcs et locaux d'exploitation.

Elles sont affectées à chaque site d'exploitation au prorata du chiffre d'affaires généré par celui ci.

c. *Les charges financières*

Quel que soit le mode de financement de l'ouvrage ou du contrat (emprunt ou fonds propres), il en résulte nécessairement une charge financière représentative du coût de ce financement.

Au sein du groupe VINCI Park, il est réalisé une affectation standard de cette charge financière. Pour l'exercice 2011, il est appliqué un pourcentage de 6 % à la VNC [1] (Valeur Nette Comptable) au 31/12/2010. Le taux est représentatif du coût des capitaux engagés par le groupe VINCI Park.

Enfin, le résultat exceptionnel intègre les éléments liés à la Délégation de Service Public dont le caractère est « non courant ».

* *
*

[1] Hors amortissements dits de durée de vie utile et prise en compte d'impairment tests

Etablissement des Comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public (I-données comptables – exercice 2011)

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (loi n° 95.127 du 8 février 1995), notre société est tenue de présenter à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public.

L'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales- CGCT- (décret n° 2005-236 du 14 mars 2005), est venu encadrer son contenu en énumérant dans son premier paragraphe (I) les « *données comptables* » qui doivent figurer pour la première fois dans le compte-rendu retraçant les opérations de l'exercice comptable 2006.

Plus précisément, vous trouverez dans notre rapport les éléments répondant aux points rappelés ci-dessous, étant précisé que notre société s'est rapprochée du modèle préconisé par l'ordre des experts comptables (« le rapport annuel du délégataire de service public », édité par Le courrier des Maires et des Elus Locaux).

a- Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation rappelant les données présentées l'année précédente au titre du contrat en cours. Pour l'établissement de ce compte, l'imputation des charges s'effectue par affectation directe pour les charges directes et selon les critères internes issus de la comptabilité analytique ou selon une clé de répartition dont les modalités sont précisées dans le rapport pour les charges indirectes et notamment les charges de structures ;
b- Une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel retenus pour la détermination des produits et charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation; les méthodes étant identiques d'une année sur l'autre sauf modification exceptionnelle dûment motivée ;
c- Un état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat ;
d- Un compte-rendu de la situation des biens, et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué, comportant notamment une description des biens et le cas échéant le programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité ;
e- Un état du suivi du programme contractuel d'investissements en premier établissement et du renouvellement des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué ainsi qu'une présentation de la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel de résultat d'exploitation de la délégation ;
f- Un état des autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année conformément aux obligations contractuelles ;
g- Un inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et de reprise du service délégué ;
h- Les engagements à incidences financières, y compris en matière de personnel, liés à la délégation de service public et nécessaires à la continuité du service public. »

D'ores et déjà plusieurs points peuvent être précisés :

Vous trouverez joint au compte annuel de résultat de l'exploitation les pièces suivantes :

- Présentation des méthodes et des éléments de calcul économique annuel et pluriannuel (I- a/b).
- Annexe 1- règles et méthodes comptables (I – a/b), intégrant la méthode de calcul de la charge économique imputée au compte annuel d'exploitation de la délégation (I-e)
- Annexe 2 – gestion des services communs (I – a/b).

A la lumière des explications données par l'ordre des experts comptables dans l'ouvrage relatif au rapport annuel du délégataire de service (analyse de l'obligation et du contenu du rapport à jour du décret du 14 mars 2005), la rubrique relative à l'état des variations du patrimoine immobilier intervenues dans le cadre du contrat (I-c), a pour objet les acquisitions ou cessions de biens immeubles intervenus dans le cadre du contrat.

A ce titre, aucune variation n'est intervenue au cours de l'exercice 2011

Concernant le compte-rendu de situation des biens et immobilisations (art. R 1411-7 CGCT I-d), nous vous renvoyons d'une part au descriptif des équipements visés dans le rapport, et d'autre part au programme prévisionnel d'investissement pour l'exercice 2012.

Ensuite, l'inventaire comptable des biens de la délégation, prévu au paragraphe I alinéa g de l'article précité est intégré dans le rapport.

Il est complété par un état récapitulatif des investissements immobilisés nécessaires à l'exploitation du service public délégué réalisés au cours de l'exercice 2011 (art. R 1411-7 CGCT I- e), ainsi qu'un état des autres dépenses de renouvellement (ayant la nature de charge) réalisées dans l'année (art. R 1411-7 CGCT – I-f).

Enfin, à ce jour, seule la reprise du personnel affecté à l'exécution de chaque contrat, nous semble devoir être recensée comme un engagement à incidences financières nécessaires à la continuité du service public délégué (art. R 1411-7 – I – h).
Par la production de ce rapport, notre société a remplie les obligations qui lui sont imposées par les articles L 1411-3 et R-1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il sera présenté lors d'une prochaine réunion de l'Assemblée Délibérante qui prend acte de sa transmission.

Dans le cadre plus général de son droit de contrôle, le délégant peut souhaiter avoir communication d'éléments supplémentaires, en dehors des obligations liées à la remise du rapport du délégataire.
Notre société apportera bien entendu toutes les réponses utiles. Si la communication de ces éléments est souhaitée en vue de l'Assemblée Délibérante ayant pour objet de prendre acte de la transmission du rapport, nous vous remercions de bien vouloir nous réserver un délai raisonnable de préparation et de réponse.

Toutes les pièces justificatives des éléments de ce rapport dont le délégant souhaiterait avoir communication dans le cadre de son droit de contrôle, sont tenues à sa disposition.

Nanterre, le 4 mai 2012

Le Directeur Administratif et Financier

Jean-Pierre BONNET

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2011

630010 CLERMONT FERRAND BLAISE PASCAL

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2011 H.T	Dotations 2011	cumul dotations 2011	VNC 31/12/2011
BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX	650 407,46	15 903,00	586 437,26	63 970,20
INST.GEN.,AGENC.AMENAG. DES CONSTRUCTIONS	514 825,59	40 783,80	420 692,92	94 132,67
MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	48 839,90	5 377,92	26 643,32	22 196,58
PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	3 273,26	0,00	3 273,26	0,00
MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	814,70	0,00	814,70	0,00
MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 855,25	0,00	2 855,25	0,00
MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	2 479,73	0,00	2 479,73	0,00
PETITS MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	487,97	0,00	487,97	0,00
MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	1 088,10	91,67	91,67	996,43
AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	5 052,00	194,31	194,31	4 857,69
BIENS DE RETOUR	1 230 123,96	62 350,70	1 043 970,39	186 153,57
MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	961,75	0,00	961,75	0,00
BIENS DE REPRISE*	961,75	0,00	961,75	0,00
TOTAL 630010 CLERMONT FERRAND BLAISE PASCAL	1 231 085,71	62 350,70	1 044 932,14	186 153,57

**quote part des actifs immobilisés détenus par VINCI Park Services*

Parc de stationnement 630010 CLERMONT FERRAND BLAISE PASCAL

en euros H.T.	2011
Immobilisations valeur Comptable Brute	1 231 086
Immobilisations valeur comptable nette	186 154
Immobilisation en cours	12 258
Le montant des amortissements de durée de vie utile est de :	**4 510**

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2050 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne)

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 61 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 3 3 5 8 2 3 4 4 0 0 0 5 2

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le : 31122011 Net 3	N-1 31122010 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 667 106	AG	5 820 613	846 493	1 005 282
	Fonds commercial (1)	AH	951 880	AI	519 207	432 673	536 514
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	1 165 233	AQ	1 007 130	158 103	214 790
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	52 113	AS	34 053	18 060	24 577
	Autres immobilisations corporelles	AT	6 638	AU	6 638		
	Immobilisations en cours	AV	12 258	AW		12 258	12 258
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	67 382	CV		67 382	67 382
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	15	BG		15	15
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	8 922 625	BK	7 387 642	1 534 984	1 860 819
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	135 389	BW		135 389	91 863
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	82 248	BY	170	82 077	49 283
	Autres créances (3)	BZ	209 098	CA		209 098	116 570
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	137 263	CG		137 263	67 307
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	563 998	CK	170	563 828	325 023
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 486 623	1A	7 387 812	2 098 812	2 185 842

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2051 2012

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1)	DA	1	1
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 049	3 049
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	490	490
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	12 164	35 691
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	210 563	296 474
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	226 267	335 704
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	14 700	14 700
	TOTAL (III)	DR	14 700	14 700
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	72 779	97 633
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	762	80 262
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 049	6 098
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	213 106	165 103
	Dettes fiscales et sociales	DY	82 980	69 907
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 418 628	1 399 080
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	66 540	17 354
	TOTAL (IV)	EC	1 857 845	1 835 437
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 098 812	2 185 842
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont : Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 808 473	1 756 670
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2052 2012

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise: SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne)

Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportation et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 643 442	FH		FI	1 643 442	1 526 528
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 643 442	FK		FL	1 643 442	1 526 528
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		5 005
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 643 445	1 531 535
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	793 194	642 696
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	86 438	78 924
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements ③					GA	247 949	256 581
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	170	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	49 342	49 227
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 177 094	1 027 429
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	466 351	504 106
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	20 332	81 770
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 511	707
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	21 843	82 477
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26 138	24 844
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	26 138	24 844
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 296)	57 633
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	462 055	561 739

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2053 2012

(4) COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne)** — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	103 841	103 841
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	103 841	103 841
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(103 841)	(103 841)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	147 651	161 424
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 665 287	1 614 012
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 454 725	1 317 538
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	210 563	296 474

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	21 821	82 477
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	21 002	18 264
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		5 005
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

N° 2053 2012

EXTENSION 1

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne)

N° SIRET 33358234400052

et date de cloture de l'exercice 31/12/2011

(7) Détails des produits et charges exceptionnels (état annexe)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATION AUX PROVISIONS : MALI DE FUSION	103841,45	

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2054 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste
				1	2	3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	7 593 031	KE	KF 25 956
CORPORELLES	Terrains		KG		KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9		KJ	650 407	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1		KM		KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants M2		KP	514 826	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3		KS	52 113	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales agencements, aménagements divers *		KV		KW	KX
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	6 638	LC	LD
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	12 258	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK		LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN	1 236 242	LO	LP
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	67 382	8V	8W
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P		1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	15	1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ	67 397	LR	LS
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	8 896 670	ØH	ØJ 25 956

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virements de poste à poste (1)	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW 7 618 986	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA	MB 650 407	MC
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG	MH 514 826	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK 52 113	ML
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	MN	MO
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP	MQ	MR
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	MT 6 638	MU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA 12 258	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY		NG	NH 1 236 242	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ		ØX	ØY 67 382	ØZ
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1		2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F 15	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3		NJ	NK 67 397	2H
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	ØL 8 922 625	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2055 2012

⑥ AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE	5 635 868	PF	184 745	PG		PH	5 820 613
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	570 534	PN	15 903	PO		PQ	586 437
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	379 909	PW	40 784	PX		PY	420 693
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	27 536	QA	6 517	QB		QC	34 053
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 638	QM		QN		QO	6 638
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	984 617	QV	63 204	QW		QX	1 047 821
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	6 620 485	ØP	247 949	ØQ		ØR	6 868 434

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres	DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif	DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres	REPRISES Colonne 5 Mode dégressif	REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions — Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6
Constructions — Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT +NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2012

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	14 700	5H		5J		5K	14 700
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	14 700	TV		TW		TX	14 700
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	415 366	6B	103 841	6C		6D	519 207
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	170	6V		6W	170
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	415 366	TY	104 012	TZ		UA	519 377
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	430 066	UB	104 012	UC		UD	534 077
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	170	UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ	103 841	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2057 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(8) ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐*

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	15	UR	15	US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	407		407		
	Autres créances clients	UX	81 840		81 840		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	34 279		34 279		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	9 729		9 729		
	Groupe et associés (2)	VC	157 223		157 223		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 868		7 868		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	291 361	VU	291 361	VV	
RENVOIS	(1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	110	110		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	72 669	26 347	46 322	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	762	762		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	213 106	213 106		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 630	2 630		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	32 250	32 250		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	48 100	48 100		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 343 662	1 343 662		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	74 966	74 966		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	66 540	66 540		
TOTAUX		VY	1 854 796	VZ 1 808 473	46 322	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	104 316			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

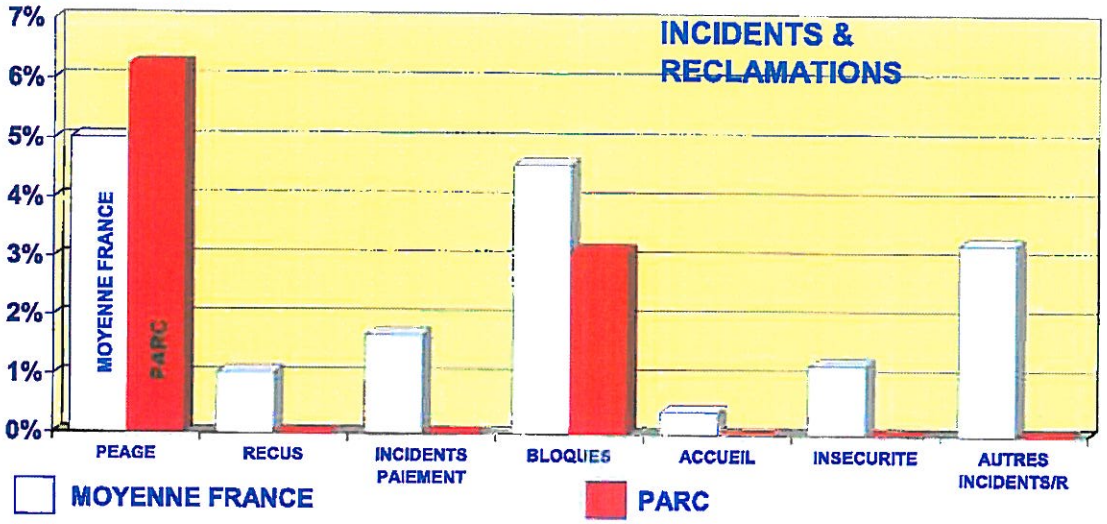
N°AZUR - REPARTITION DES MOTIFS PAR RAPPORT A LA M OYENNE FRANCE - 2011

VINCI PARK

CLERMONT FERRAND BLAISE PASCAL

32 APPELS

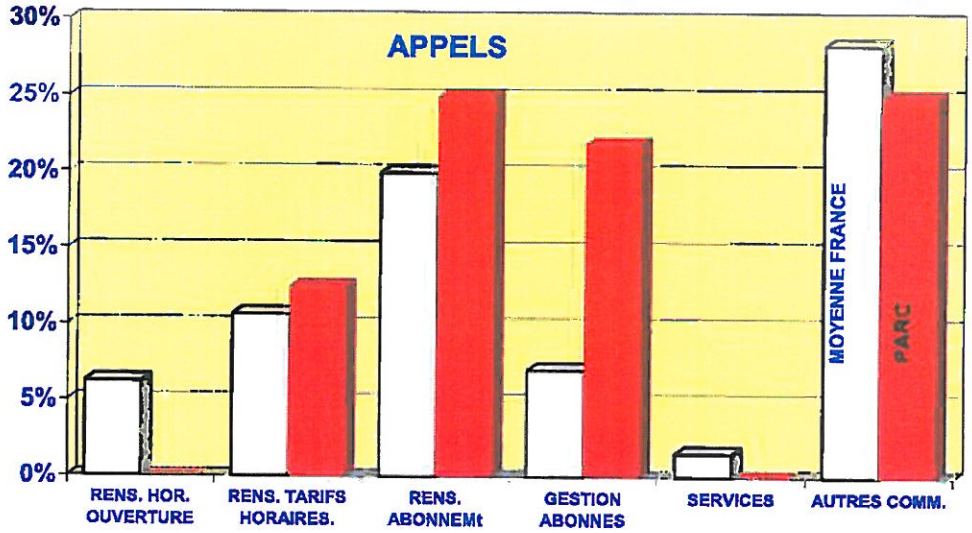
NB APPELS: 2 1 32



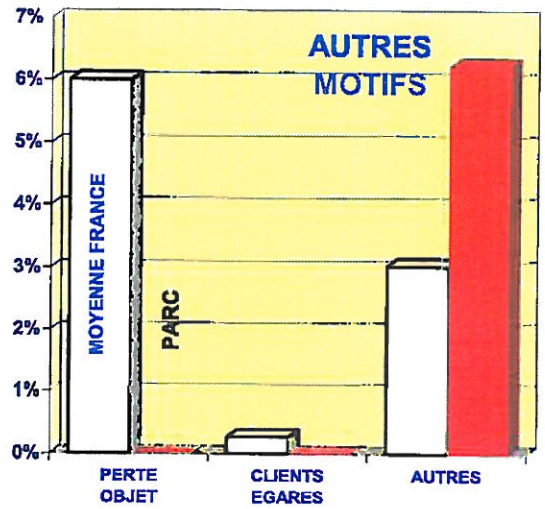
PROPORTION
INCIDENTS & RECLAMATIONS
MOYENNE FRANCE :
17,2%
PARC :
9,4%

RELATIONS CLIENTS
N°Azur 0 810 26 3000
PRIX D'UN APPEL LOCAL

NB APPELS: 4 8 7 8



NB APPELS: 2







Délégation de service public du parc de stationnement des Carmes Delille

VINCI PARK

Compte rendu d'activité 2011

1 Présentation générale

La Ville de Clermont-Ferrand a confié à la Société PARCADE, société du groupe VINCI Park, l'exploitation du **parc de stationnement Les Carmes Delille** dans le cadre d'un contrat en date du 12 octobre 1981.

La gestion courante des équipements est assurée, sous la responsabilité de la société PARCADE, par la filiale du groupe VINCI Park spécialisée dans l'exploitation du stationnement, la société SAPX, à laquelle s'est substituée la société Vinci Park Services à compter du 01/01/2009.

Localement, la responsabilité de l'exploitation est assurée par Marie France ANGELY, assistée par Philippe MEYVIAL, sous la supervision de Stéphane MORANDEAU, Responsable de secteur.

Le nombre de personnels affectés à l'exploitation de ce parc de stationnement est de 2 :

- 1 agent d'exploitation effectuant la tournée journalière du parc,
- 1 responsable administratif pour le suivi des abonnements.

Les services fonctionnels du siège et de la direction régionale assurent le suivi et le contrôle de l'exploitation, les relations avec l'autorité concédante et la gestion administrative et financière de l'exploitation. Ils apportent aussi leur concours et leurs compétences aux évolutions potentielles du stationnement payant à Clermont-Ferrand.

Les recettes 2011 (données statistiques) se sont établies à 82 953 € T.T.C. en baisse de 4,7 % par rapport à l'exercice précédent (87 057 € TTC). Le nombre d'abonnés s'est inscrit en baisse de 10,5 % par rapport à 2010.

L'année 2011 a notamment été marquée par :

- Des immobilisations de places de stationnement situées au niveau des infiltrations sur le plafond du parc, ceci afin d'éviter la dégradation des véhicules (15 places immobilisées à ce jour).

- La poursuite de la baisse de la demande d'abonnements depuis la mise en circulation du tramway.

2 Comptes de la délégation

2.1. Tarification

Au 31/12/2011, la tarification appliquée sur le parc est la suivante.

Les tarifs pratiqués depuis le 01/05/2010, sont les suivants :

- Abonnement mensuel permanent 24 h/24 : 48,00 €
- Abonnement trimestriel permanent 24 h/24 : 135,00 €

2.2. Etat récapitulatif des recettes TTC

L'état récapitulatif des recettes TTC (document statistique) est joint en annexe 1. Il décrit, mois par mois, l'évolution du nombre d'abonnés, des recettes abonnés, et autres, comparée à l'exercice précédent.

- Détail des recettes (document statistique)

	2011	2010	Ecart
Nombre moyen d'abonnés par mois	150	167	- 10,5 %
Recettes abonnés TTC	82 850 €	87 000 €	- 4,8 %
Recettes diverses TTC	105 €	60 €	+75,0 %
TOTAL RECETTES TTC	**82 950 €**	**87 060 €**	**- 4,7 %**

- Analyse des recettes

  - La fréquentation « abonnés » s'inscrit en baisse de 10,5 % (soit – 211 abonnés sur l'année) par rapport à 2010.

  - La recette « abonné » diminue de 4,8 % par rapport à l'année 2010. L'augmentation des tarifs qui a eu lieu en avril 2011 permet de compenser la perte de CA.

  - Les recettes diverses correspondent à la vente de clés d'accès aux clients (remplacement d'une clé perdue).

2.3. Compte-rendu financier

Sont joints en annexe :

- Les bilans et comptes de résultats au 31 décembre 2011 ;
- L'état statistique du parc pour l'année 2011.

L'état récapitulatif statistique des recettes T.T.C. joint en annexe est un document statistique. A ce titre, il peut apparaître certaines différences entre les montants relevés sur ce tableau et les valeurs comptables apparaissant dans les états financiers.

3 Analyse de la qualité du service

3.1. Analyse de l'activité

Nos agents participent activement au nettoyage et à l'entretien du parc tout en assurant un accueil irréprochable des clients :

- L'entretien des accès piétons et des espaces accueil, le nettoyage des taches d'huile sont effectués quotidiennement ;
- Les dégradations dues aux actes de vandalisme et les salissures sont réparées ou nettoyées en un minimum de temps ;
- Toute réclamation, quel qu'en soit l'objet, est traitée sans tarder. Une solution adaptée est apportée à chaque situation ;
- Un traitement rapide et performant des demandes d'abonnement permet de satisfaire le maximum de clients.

3.2. Qualité de l'accueil et confort de la clientèle

Un numéro d'astreinte téléphonique (04 73 93 76 71) est affiché sur les parcs et permet aux clients de joindre un interlocuteur 24h/24h et 7J/7J susceptible d'intervenir sur l'ensemble des problèmes rencontrés sur les parcs de stationnement.

De même, un boîtier d'appel d'urgence situé au niveau de la sortie du parking est à disposition des abonnés du parking et permet à ceux-ci d'entrer en relation immédiate avec un agent d'exploitation qui est susceptible de se rendre sur le site dans un délai de 5 minutes ou d'actionner à distance l'ouverture de la barrière pour permettre la sortie d'un client bloqué.

3.3. Le service « Relations Clients »

Nos clients peuvent contacter le service de relations clients de VINCI Park par :

- Courrier VINCI Park – 61, avenue Jules Quentin – 92000 NANTERRE
- Internet : contact@vincipark.com
- Téléphone : n° AZUR 0 810 26 3000 – 24h/24 – 7j/7

L'engagement de VINCI Park est de répondre et/ou d'apporter une solution sous 72 h.

Le fonctionnement du N° AZUR est le suivant :

- Traitement des remarques et suggestions :
  Ces appels sont enregistrés par l'opératrice puis routés via Internet à la Direction Régionale concernée. Une réponse ou un accusé de réception sont adressés dans un délai maximum de 72h.

- Traitement des incidents :
  Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou en cas d'échec (parc fermé aux horaires, agent en ronde,...) aux numéros d'astreinte. Ces appels sont traités localement.

- Informations commerciales :
  Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou enregistrés en cas d'échec puis routés via Internet. Ces appels sont également traités localement.

Tous les appels sans exception font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale.

Sur les 12 derniers mois, le n°AZUR 0 810 26 3000 a traité 21 964 appels dont 9 correspondants au parc de stationnement des Carmes Delille.

L'analyse de ces appels est jointe en annexe.

4 Annexes aux conditions d'exécution du service public

4.1. Descriptif des équipements gérés

Le parc est à usage exclusivement résidentiel depuis le 1er septembre 1999.

Les caractéristiques du parc de stationnement :

- Type de l'ouvrage : souterrain
- Nombre de niveaux : 2 (1 niveau public, 1 niveau privé)
- Nombre de places : 291 places (149 places publiques et 142 places privées)
- Mise en service : 1982

4.1.1. Accès et sorties

Le parc dispose de :

- 1 accès véhicules équipé de 1 chenal situé sur le Viaduc Des Carmes ;
- 1 sortie véhicules équipée de 1 chenal située rue Henri Barbusse ;
- 1 sortie piétons située au niveau du parc rue Henri Barbusse ;
- 1 sortie piétons située au niveau de la place Delille.

4.1.2. Horaires d'ouverture

Le parc est « fermé » en permanence et est accessible, 24h sur 24, uniquement aux abonnés munis d'une carte magnétique pour l'ouverture des accès.

Un interphone est à disposition des clients et est situé au niveau de la sortie véhicules. Il est relié, via une ligne téléphonique au poste central de surveillance VINCI Park installé au parc Vercingétorix.

En fonction de la nature de l'appel ou de l'alarme reçue, le poste central peut soit procéder à une télécommande d'ouverture à distance (client ayant un problème de lecture de la clé), soit demander l'intervention de l'équipe d'astreinte.

4.2. Principaux travaux réalisés en 2011

Au cours de l'année 2011, les travaux suivants ont été réalisés :

- Mise à niveau du parc d'extincteurs ;
- Remise en état de la peinture de la cage d'escalier vandalisée par des « tags »
- Remplacement de 6 blocs de secours ;
- Mise à niveau de l'éclairage cage d'escaliers

Annexes

Annexe 1	Etat récapitulatif des recettes TTC
Annexe 2	Note financière;
Annexe 3	Bilans et comptes de résultats au 31 décembre 2011 ;
Annexe 4	Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2011;
Annexe 5	Analyse des appels service « Relations clients »

Tableau de bord Annuel

Document non comptable

Parc	630002 - Carmes Delille,Clermont-Ferrand
Période de référence	Décembre 2011 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession

DR	Centre Aquitaine Rhône Alpes
Fin de contrat	31/05/2026

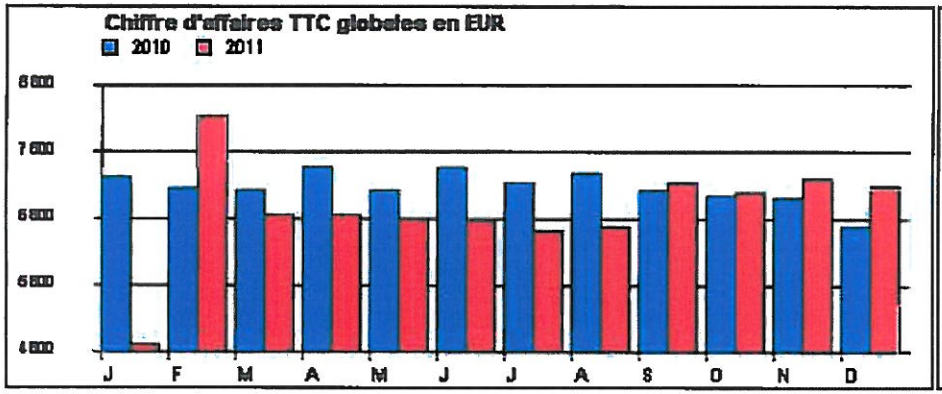
Nb places publiques	291
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	291

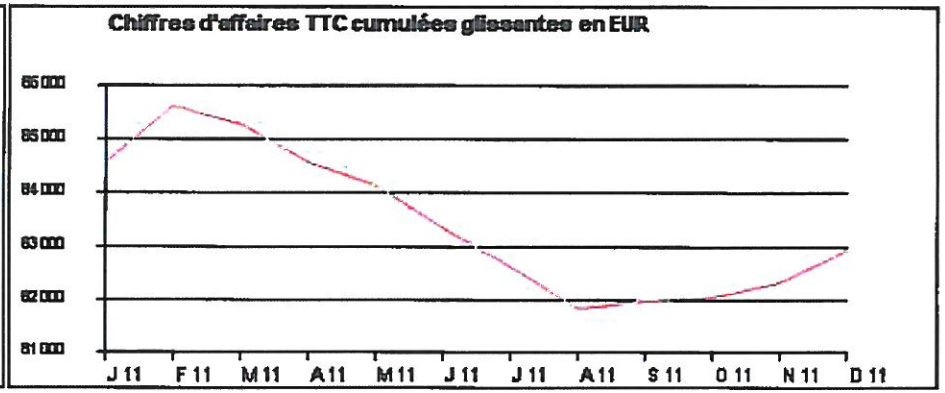
Tarif 1° heure (EUR)	0
Tarif abo. annuel (EUR)	528

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire [1]	Abonnements [2]	locations [3]	Divers [4]	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2010/D 2011
	payantes	Gratuites										
Janvier	0	0	106	0	0	0	4 899	0	0	4 899	0,0	
Février	0	0	153	0	0	0	8 315	0	0	8 315	0,0	
Mars	0	0	154	0	0	0	6 845	0	0	6 845	0,0	
Avril	0	0	155	0	0	0	6 851	0	0	6 851	0,0	
Mai	0	0	152	0	0	0	6 776	0	15	6 791	0,0	
Juin	0	0	149	0	0	0	6 770	0	0	6 770	0,0	
Juillet	0	0	146	0	0	0	6 551	0	60	6 611	0,0	
Août	0	0	148	0	0	0	6 685	0	0	6 685	0,0	
Septembre	0	0	156	0	0	0	7 336	0	0	7 336	0,0	
Octobre	0	0	159	0	0	0	7 172	0	15	7 187	0,0	
Novembre	0	0	160	0	0	0	7 390	0	0	7 390	0,0	
Décembre	0	0	160	0	0	0	7 261	0	15	7 276	0,0	
TOTAL	0	0	1 798	0	0	0	82 848	0	105	82 953	0,0	

Rappel année 2010

D 2010	0	0	155	0	0	0	6 658	0	0	6 658
cumul à D 2010	0	0	2 009	0	0	0	86 995	0	60	87 055
var 2010/2011			-10,5 %				-4,8 %		+75,0 %	-4,7 %





Copyright VINCI Park

15/03/2012 16:14:32

ANNEXE 2
(R1411-7 – I – b)

GESTION DES SERVICES COMMUNS
Exercice 2011

A. Description du mécanisme de gestion des charges de structure du groupe VINCI Park

Conformément aux règles d'organisation du groupe VINCI Park, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la société Délégataire confie à la société prestataire compétentes du groupe, la société VINCI Park Services, une mission de prestations de services pour l'exploitation des parcs du stationnement du groupe.

Cette organisation permet à la société VINCI Park Services de disposer de moyens, en particulier humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Les moyens de VINCI Park Services comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe VINCI Park répartis géographiquement entre le siège social à Nanterre et les Directions Régionales.

Les charges de structure supportées par la Société Délégataire correspondent principalement aux frais rattachés à ces services communs.

B. Clé de répartition des charges de structures - Eléments chiffrés

A l'instar de l'exercice 2010, la clé de répartition des charges de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2011, l'affectation des frais de services communs correspond à 9,0% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les Services Communs

VINCI Park Services assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'Activité et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite Activité, sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante. A cette fin, la Société VINCI Park Services remplit notamment les missions suivantes :

1- Exécution directe de l'Activité

- recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- établissement de la paie du personnel,
- suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- établissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2- Missions techniques

- assistance technique au personnel d'exploitation,
- suivi technique des exploitations (parcs ou voirie) et de leurs équipements,
- contrôle des règles de sécurité,
- définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation,
- définition et coordination de la mise en place de standards de qualité techniques et architecturaux dans les exploitations,
- mise en œuvre et suivi des évolutions techniques des moyens de paiement monétiques, suite aux nouveaux standards EMV pour la carte bancaire,
- développement et assistance au déploiement des moyens de paiement par carte total et badge Liber-t .

3- Missions de communication, commerciales et marketing

- études générales de l'environnement économique des exploitations et des tarifs,
- actions marketing auprès des automobilistes et des commerces riverains visant à augmenter la fréquentation des parcs,
- prospections commerciales auprès des grandes enseignes pour définir des actions conjointes,
- mise en place de services spécifiques (prêt de vélo, service anniversaire, prêt de parapluie, etc...)
- études marketing spécifiques de notoriété ou d'impact des services, destinées à mesurer l'effet de la démarche marketing,
- enquêtes du « visiteur mystère » sur les parcs mesurant la qualité du service, de l'accueil et de l'entretien des exploitations,
- campagnes publicitaires par voie de presse, d'affichage ou de radio.
- création de la radio VINCI Park (radio 26).

4- Missions administratives

- suivi de la réglementation spécifique à l'Activité du stationnement,
- suivi des dossiers contentieux,
- suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
- établissement des contrats de location et de cession des droits d'occupation,
- gestion des assurances (suivi des contrats et des sinistres).

5- Missions de contrôle interne

- contrôle régulier des exploitations tant du point de vue technique que du point de vue de l'application des procédures,
- modification des procédures d'exploitation, en tant que de besoin.

6- Missions liées au personnel

- création de l'école VINCI Park destinée à former de futurs responsables d'exploitation,
- développement de nouveaux paramétrages et fonctionnalités pour le logiciel de gestion des ressources humaines Pléiades
- mise en place d'une cellule QSE (Qualité, Sécurité, Environnement).

7- Gestion des risques

- mise en place et animation de la cellule gestion des risques (Risk Management).

D. Gestion de la Société Délégataire

- gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
- contrôle de gestion, suivi budgétaire,
- assistance et conseil pour l'élaboration, la mise en place et le suivi des procédures comptables,
- gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires de conditions préférentielles de crédit ou de placement,
- tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
- établissement de la consolidation et du reporting,
- validation de la conformité de la société et des exploitations aux règles de contrôle interne, issues de la Loi de Sécurité Financière.

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

61 avenue jules Quentin

92730 Nanterre

N° Siret 31900015400041

Comptes annuels au 31/12/2011

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

SOMMAIRE

BILAN ACTIF	1
BILAN PASSIF	2
COMPTE DE RESULTAT (1ère partie)	3
COMPTE DE RESULTAT (suite)	4
ANNEXE	
Faits caractéristiques et changement de méthode	5
Règles et méthodes comptables	6 & 7
INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN :	
Etat de l'actif immobilisé	8
Etat des amortissements	9
Etat des provisions	10
Etat des échéances, des créances et des dettes	11
Etat des charges à payer et des produits à recevoir	12
AUTRES INFORMATIONS :	
Variation des capitaux propres	13
Composition du capital social	13
Opérations avec les entreprises liées	14

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

BILAN ACTIF	Montant Brut	Amortissements	Montant Net	31/12/10
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes et immob. en cours				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	834 470	566 186	268 284	287 692
Installations techniques, matériels et outillage	40 954	40 954		
Autres immobilisations corporelles	34 015	748	33 267	
Immobilisations en cours				
Avances, acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	**909 439**	**607 888**	**301 551**	**287 692**
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements				
Produits intermédiaires et finis				
Autres				
Avances et acomptes versés sur commandes	30 548		30 548	28 667
Créances d'exploitation (3)				
Clients et comptes rattachés	29 223	3 310	25 914	28 441
Autres créances d'exploitation	49 589		49 589	6 613
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	6 879		6 879	1 569
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**116 239**	**3 310**	**112 930**	**65 291**
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCI (III)				
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (IV)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	**1 025 679**	**611 197**	**414 481**	**352 983**
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

BILAN PASSIF	31/12/11	31/12/10
Capital	67 500	67 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale	6 750	6 446
Réserves statutaires ou contractuelles	1 102	1 102
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	60	4
Resultat de l'exercice	27 811	21 060
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**103 222**	**96 112**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Dettes financières (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation (1)		
Fournisseurs et comptes rattachés	40 599	36 198
Dettes fiscales et sociales	5 949	8 007
Dettes diverses (1)		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	147 774	90 972
Produits constatés d'avance (1)	116 937	121 693
TOTAL DETTES ET COMPTES DE REGULARISATIONS (III)	**311 259**	**256 871**
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	**414 481**	**352 983**
(1) dont à plus d'un an	101 300	110 794
dont à moins d'un an	209 959	146 077
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

COMPTE DE RESULTAT	31/12/11	31/12/10
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	98 662	109 359
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**98 662**	**109 359**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	32 185	3 798
Autres produits	9 134	9 133
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	**139 981**	**122 289**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (5)	61 010	52 838
Impôts, taxes et versements assimilés	16 349	17 760
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations d'exploitation		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 614	19 524
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	52
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (2)	**96 975**	**90 174**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**43 006**	**32 116**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers des participations (3)		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	35	20
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	**35**	**20**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 325	545
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	**1 325**	**545**
RESULTAT FINANCIER	**(1 290)**	**(525)**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	**41 717**	**31 590**

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/11	31/12/10
PRODUITS EXCEPTIONNELS Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	13 906	10 530
TOTAL DES PRODUITS	**140 016**	**122 309**
TOTAL DES CHARGES	**112 206**	**101 249**
BENEFICE OU PERTE	**27 811**	**21 060**
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées (5) y compris : - redevances de crédit bail immobilier - redevances de crédit bail mobilier	 35 1 325	 20 545

FAITS CARACTERISTIQUES ET CHANGEMENTS DE METHODE

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait n'est à relever qui aurait une incidence significative sur les comptes de l'exercice.

2. CHANGEMENT DE METHODE OU DE PRESENTATION

Aucun changement n'est intervenu dans les méthodes de présentation ou d'évaluation des comptes.

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice ont été établis dans le respect des principes généraux comptables et conformément aux conventions, règles et méthodes d'évaluation générales comptables. Les comptes annuels ont été établis conformément au code de commerce (Art. L123 à L123-21), au décret du 29 novembre 1983 (Art. D24) et au PCG (Art. 531-1s).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :

(a) Les concessions

Sous cette rubrique figurent les droits d'entrée versés pour l'exploitation de certains parcs de stationnement ainsi que les immobilisations du domaine concédé incluant tout type d'immobilisations revenant au concédant, sans indemnité, en fin de contrat de concession. Il s'agit principalement :

- de gros-œuvre et de certains biens non renouvelables. Ces biens sont évalués à leur coût historique. Ces ouvrages ainsi que les droits d'entrée sont amortis linéairement sur la durée des contrats concernés sauf pour certains qui ont été dotés, à leur origine, d'un plan d'amortissement progressif.
- d'agencements renouvelables, d'installations techniques et de matériels amortis linéairement sur la durée probable d'utilisation.

(b) Les autres immobilisations incorporelles

Sous cette rubrique figurent notamment les logiciels. Ils sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 1 à 5 ans.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les investissements propres à la société. Il s'agit de :

(a) constructions : parcs en pleine propriété ou bien acquis dans le cadre de baux à construction ou de baux emphythéotiques. Ces immobilisations sont évaluées et amorties linéairement sur une durée de 30 à 50 ans.

(b) matériels et outillages et autres immobilisations corporelles : ces éléments sont évalués à leur coût d'acquisition et amortis selon la durée de vie du bien. Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Install. techniques, matériel et outillage	2 à 10 ans	linéaire
Install. gén., agencements, aménagements	7 à 10 ans	linéaire
Matériel de transport	4 ans	linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	linéaire
Mobilier	7 à 9 ans	linéaire

La société applique les nouvelles modalités d'amortissements dites de durée de vie utile. Ces modalités consistent à amortir le dernier renouvellement sur la durée résiduelle du contrat.

REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

3. Avances et acomptes

Ces postes comprennent les sommes versées aux fournisseurs en vue de l'acquisition des immobilisations.

4. Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'achat frais d'acquisition inclus. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la quote-part de la situation nette de la filiale, corrigée éventuellement des plus values latentes et des perspectives de rentabilité.

5. Créances clients

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale et provisionnées, le cas échéant au cas par cas, compte tenu de leur ancienneté et de leur probabilité de recouvrement.

6. Provisions pour risques et charges

La société ne comptabilise pas de provision pour renouvellement, sauf si un engagement contractuel l'y oblige formellement.

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

ACTIF IMMOBILISE	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	802 031		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales, agencements, aménagements	32 439		
Installations techniques, matériel et outillage industriels	40 954		
Installations générales, agencements, aménagements			33 473
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	541		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**875 966**		**33 473**
Participations et créances rattachées			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
TOTAL GENERAL	**875 966**		**33 473**

	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre			802 031	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agencements			32 439	
Installations techn.,matériel et outillages industriels			40 954	
Installations générales, agencements divers			33 473	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			541	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**909 439**	
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TOTAL GENERAL			**909 439**	

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

AMORTISSEMENTS	Début d'exercice	Dotations	Reprises	fin d'exercice
FRAIS ETABLIST, RECHERCHE, DEVELOPMT				
AUTRES IMMO. INCORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	527 648	17 823	0	545 471
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions inst. générales, agencements	19 129	1 585	(0)	20 715
Installations techniques,matériel et outillage	40 954			40 954
Installations générales, agencements		206		206
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	541			541
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**588 273**	**19 614**	**0**	**607 888**
TOTAL GENERAL	**588 273**	**19 614**	**0**	**607 888**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

PROVISIONS	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour investissement Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Provisions pour garanties données aux clients Provisions pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Provisions pour pensions, obligations similaires Provisions pour impôts Provisions pour amortists de fin de contrat Provisions pour grosses réparations Provisions charges soc. fisc. sur congés à paye Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Provisions sur immobilisations incorporelles Provisions sur immobilisations corporelles Provisions sur titres mis en équivalence Provisions sur titres de participation Provisions sur autres immobilis. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	3 310			3 310
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**3 310**			**3 310**
TOTAL GENERAL	**3 310**			**3 310**
Dotations et reprises d'exploitation Dotations et reprises financières Dotations et reprises exceptionnelles				
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	3 958	3 958	
Autres créances clients	25 265	25 265	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	11 216	11 216	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	6 140	6 140	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	32 233	32 233	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	**78 813**	**78 813**	

Montant des prêts accordés en cours d'exercice	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an -5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	40 599	40 599		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat : impôt sur les bénéfices	3 375	3 375		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	2 574	2 574		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	144 465	144 465		
Autres dettes	3 310	3 310		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	116 937	15 637	32 719	68 581
TOTAL GENERAL	**311 259**	**209 959**	**32 719**	**68 581**

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

CHARGES A PAYER	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 265
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	**33 265**

PRODUITS A RECEVOIR	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres	38 325
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	**38 325**

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES		
Situation à l'ouverture de l'exercice		**Solde**
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		96 112
Distributions sur résultats antérieurs		20 700
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		75 412
Variations en cours d'exercice	**En moins**	**En plus**
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		27 810
SOLDE		**27 810**
Situation à la clôture de l'exercice		**Solde**
Capitaux propres avant répartition		103 222

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL				
Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	4 500			15,00

PARCADE- PARKING CARMES DELILLE

Comptes annuels au 31/12/2011

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES		
COMPTES DE BILAN	ACTIF	PASSIF
Titres de participation et créances rattachées		
Prêts		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		
Emprunts		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5 554
Autres dettes		143 450

OPERATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES		
COMPTES DE RESULTAT	CHARGES	PRODUITS
Charges et produits d'exploitation	46 856	
Charges et produits financiers	1 325	35
Charges et produits exceptionnels		

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2011

630002 CLERMONT FERRAND CARMES DELILLE

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2011 H.T	Dotations 2011	cumul dotations 2011	VNC 31/12/2011
BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX	802 031,05	17 822,81	545 471,29	256 559,76
INST.GEN.,AGENC.AMENAG. DES CONSTRUCTIONS	32 439,16	1 585,30	20 714,74	11 724,42
MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	40 953,95	0,00	40 953,95	0,00
INST.GEN.AG.AMENAG.CONST.&TERR.	33 473,44	182,56	182,56	33 290,88
MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	541,46	0,00	541,46	0,00
BIENS DE RETOUR	909 439,06	19 590,77	607 864,00	301 575,06
BIENS DE REPRISE*	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 630002 CLERMONT FERRAND CARMES DELILLE	909 439,06	19 590,77	607 864,00	301 575,06

**quote part des actifs immobilisés détenus par VINCI Park Services*

Parc de stationnement 630002 CLERMONT FERRAND CARMES DELILLE

en euros H.T,	2011
Immobilisations valeur Comptable Brute	909 439
Immobilisations valeur comptable nette	301 575
Immobilisation en cours	0

Le montant des amortissements de durée de vie utile est de :	24

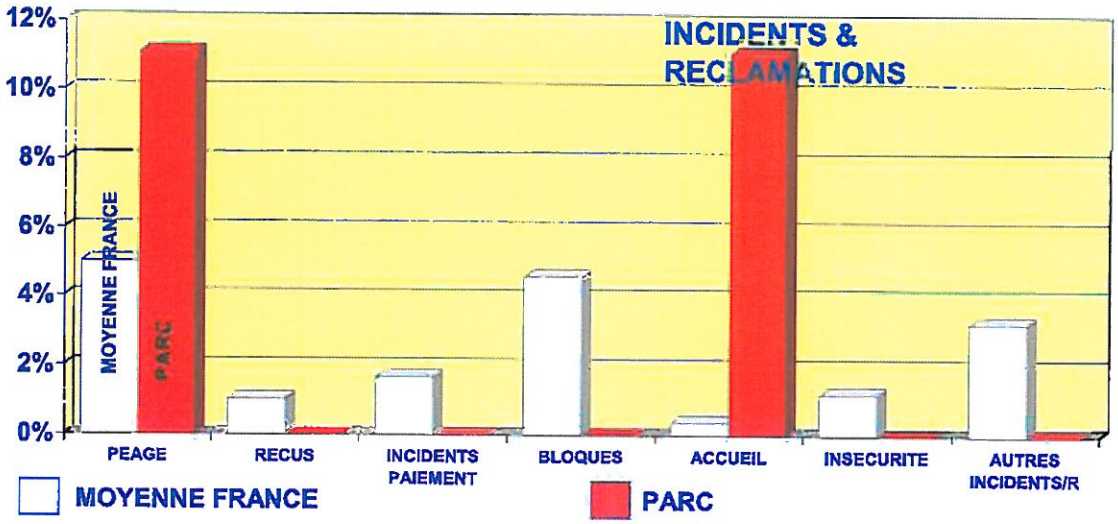
N°AZUR - REPARTITION DES MOTIFS PAR RAPPORT A LA M OYENNE FRANCE - 2011

CLERMONT FERRAND CARMES DELILLE

9 APPELS

VINCI PARK

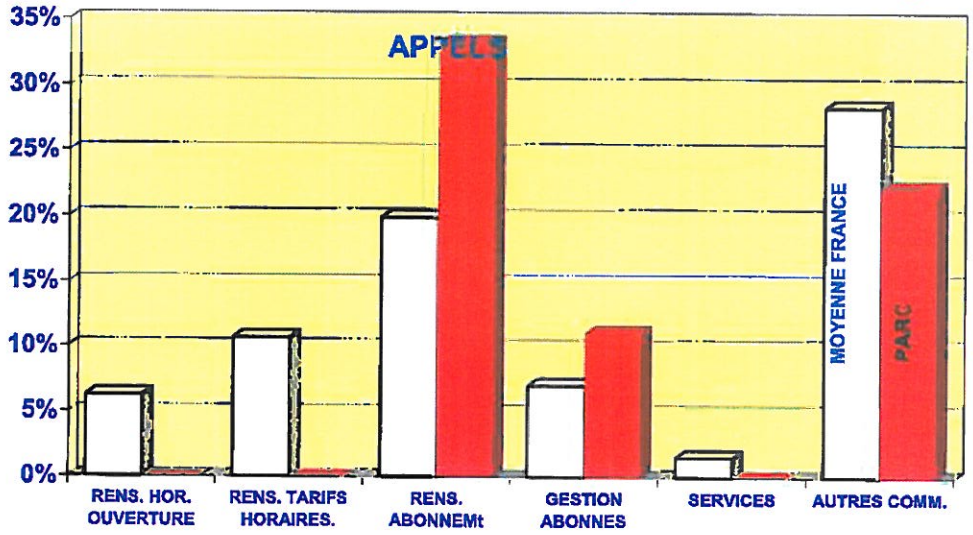
NB APPELS: 1 1 9



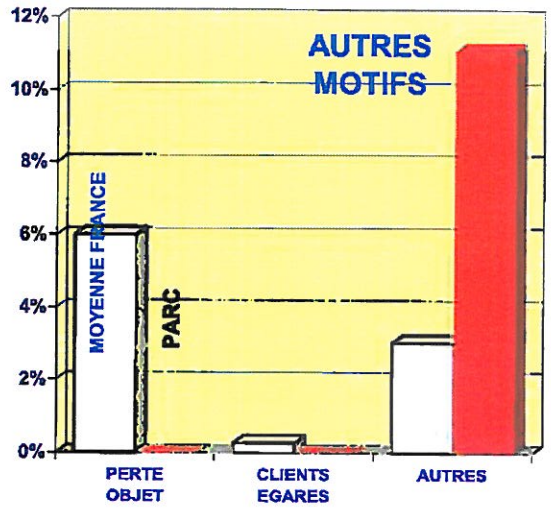
PROPORTION
INCIDENTS & RECLAMATIONS
MOYENNE FRANCE :
17,2%
PARC :
22,2%

RELATIONS CLIENTS
N°Azur 0 810 26 3000
PRIX D'UN APPEL LOCAL

NB APPELS: 3 1 2



NB APPELS: 1







VILLE DE CLERMONT FERRAND

Délégation de service public des parcs de stationnement Vercingétorix, Saint Pierre et Médiathèque

VINCI PARK

Compte rendu d'activité 2011

1 Présentation générale

La ville de Clermont-Ferrand a confié à la Société Auxiliaire des Parcs d'Auvergne (SAPA), filiale de Vinci Park, l'exploitation des parcs de stationnement en ouvrage Saint-Pierre, Vercingétorix et Médiathèque, dans le cadre d'un contrat de délégation de service public.

La gestion courante des équipements est assurée, sous la responsabilité de la SAPA, par la société VINCI Park Services, filiale du groupe VINCI Park dédiée à l'exploitation du stationnement.

Localement, l'exploitation des installations est placée sous la responsabilité de Marie France ANGELY, assistée par Philippe MEYVIAL, sous l'autorité de Stéphane MORANDEAU, Directeur de secteur en charge de la ville de Clermont Ferrand et de Sylvia GODRET, Directeur Régional.

Les services fonctionnels du siège et la direction régionale assurent le suivi et le contrôle de l'exploitation, les relations avec l'autorité concédante et la gestion administrative et financière de l'exploitation. Ils apportent aussi leur concours et leurs compétences aux évolutions potentielles du stationnement payant à Clermont-Ferrand.

Au 31 décembre 2011, le nombre total d'emplacements exploités par la SAPA dans le cadre de cette délégation de service public est de 591 places, ainsi réparties :

- Parc Vercingétorix ..... 292 places ;
- Parc Saint-Pierre ..... 186 places ;
- Parc Médiathèque ..... 113 places ;

L'exploitation du stationnement payant a généré en 2011 une recette statistique globale de **1 259 261 Euros TTC**, se répartissant ainsi :

PARCS	Recettes T.T.C.	%	Nombre de places	%
Parc Vercingétorix	738 478 €	58,6 %	292	49,4 %
Parc Saint-Pierre	454 274 €	36,1 %	186	31,5 %
Parc Médiathèque	66 509 €	5,3 %	113	19,1 %
TOTAL	**1 259 261 €**	100,0 %	591	100,0 %

La recette pour l'année 2011 affiche donc une hausse de **8,8 %** par rapport à l'année passée (1 157 403 € TTC en 2010).

L'année 2011 a notamment été marquée par :

- La poursuite de la campagne commerciale de « Street Marketing » en faveur de la clientèle « abonnés », mise en place au mois de septembre 2009 (offre promotionnelle permettant de bénéficier d'une réduction de 50% sur les trois premiers mois pour tout nouvel abonnement trimestriel), pour les parcs Saint Pierre et Vercingétorix. Cette campagne commerciale a permis d'augmenter sensiblement le chiffre d'affaires « abonnés ».

- La fermeture du parking du magasin Carrefour, continue à générer une augmentation de la fréquentation horaire et « abonnés » du parking Vercingétorix.

- La poursuite des travaux de rénovation du Théâtre Municipal.

- Une reprise sensible de la fréquentation des clients horaires dans les parkings Clermontois, après plusieurs années de baisse.

2 Comptes de la délégation

2.1. Tarification

Au 31/12/2011, la tarification de ces 3 parcs de stationnement est la suivante.

Horaires	Vercingétorix	Saint-Pierre	Médiathèque
1 h 00	1,40 €	1,40 €	Sans objet
1 h 30	2,30 €	2,10 €	
2 h 00	2,80 €	2,70 €	
3 h 00	4,00 €	3,60 €	
4 h 00	4,90 €	4,50 €	
5 h 00	5,60 €	5,50 €	
6 h 00	6,50 €	6,30 €	
7 h 00	7,30 €	7,00 €	
8 h 00	8,10 €	7,50 €	
9 h 00	8,90 €	8,00 €	
10 h 00	9,50 €	8,50 €	
11 h 00	10,00 €	9,00 €	
12 h 00	10,50 €	9,50 €	
24 h 00	13,00 €	11,00 €	
Forfait nuit 20 h/8 h	2,50 €	2,00 €	
Abonnement mensuel permanent	84,00 €	76,00 €	73,00 €
Abonnement mensuel nuit	20,00 €	20,00 €	

A noter que les tarifs horaires et les tarifs d'abonnements sont inchangés depuis le 01/04/2011.

2.2. Etat récapitulatif des recettes TTC

Les états récapitulatifs des recettes TTC (document statistique) sont joints en annexe. Ils décrivent, mois par mois, l'évolution de la fréquentation horaire, du nombre d'abonnés, des recettes horaires, abonnés et autres, comparée à l'exercice précédent pour chaque parc de stationnement.

La fréquentation et le chiffres d'affaires cumulés de ces 3 parcs de stationnement s'établit, en 2011, comme suit :

Mois	Fréquentation				Chiffres d'affaires TTC				
	Nb sorties horaires payantes	Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire [1]	Abonnements [2]	Locations [3]	Divers [4]	TOTAL CA TTC 1+2+3+4
Janvier	27 271	261	69	0	74 291 €	18 921 €	5 318 €	3 721 €	102 250 €
Février	25 951	307	82	0	62 751 €	26 152 €	6 662 €	5 680 €	101 244 €
Mars	27 066	305	83	0	65 180 €	22 748 €	5 515 €	4 749 €	98 192 €
Avril	27 235	302	81	0	70 208 €	22 419 €	5 787 €	7 138 €	105 551 €
Mai	26 180	309	79	0	68 167 €	23 438 €	5 276 €	4 231 €	101 112 €
Juin	27 560	302	77	0	73 102 €	22 798 €	5 214 €	4 726 €	105 840 €
Juillet	27 737	300	66	0	74 878 €	23 103 €	4 678 €	3 581 €	106 240 €
Août	20 864	305	67	0	54 662 €	22 961 €	4 691 €	3 500 €	85 814 €
Septembre	27 036	318	76	0	71 121 €	22 677 €	4 946 €	4 826 €	103 570 €
Octobre	29 328	329	81	0	79 664 €	23 820 €	6 242 €	2 681 €	112 407 €
Novembre	26 472	325	90	0	72 567 €	23 191 €	6 252 €	3 839 €	105 849 €
Décembre	36 576	320	89	0	99 772 €	23 335 €	5 882 €	2 209 €	131 198 €
TOTAL	329 276	3 683	940	0	866 363 €	275 556 €	66 464 €	50 879 €	1 259 261 €
Rappel année 2010									
cumul 2010	322 644	3 385	948	0	792 441 €	244 326 €	66 330 €	54 314 €	1 157 403 €
var 2010/2011	*2,1%*	*8,8%*	*-0,8%*	*0,0%*	*9,3%*	*12,8%*	*0,2%*	*-6,3%*	*8,8%*

La fréquentation horaire totale sur les 2 parcs (Vercingétorix et Saint Pierre) s'inscrit en hausse de 2,1 % par rapport à celle de l'année 2010.

Dans le même temps, le nombre total d'abonnés a fortement progressé (+8,8 %) pour une augmentation du chiffre d'affaires abonné de 12,8 % grâce à la campagne commerciale promotionnelle menée par VINCI Park en faveur de la clientèle abonnée (offre promotionnelle « 1 trimestre à – 50 % » pour toute nouvelle souscription d'abonnement).

Le chiffre d'affaires cumulé des 3 parcs augmente de + 8,8 %.

.

Parking Saint Pierre

Le parc Saint Pierre voit sa fréquentation horaire augmenter de 3,2 %, et les recettes horaires augmentent de 10,5 %. Le ticket moyen augmente de 7 % et passe de 2,30 €.à 2,40 €.

Les recettes « diverses » (tickets chèques, cartes congrès, cartes à décompte) sont en hausse de 4,6 %. Grace à la vente de nombreux « tickets chèques » aux commerçants ainsi qu'à la vente de «cartes à décomptes » qui facilitent aux clients les entrées / sorties du parking.

Le nombre des abonnements souscrits est en hausse de 2,1 %. En effet, l'opération commerciale de « Street Marketing » menée par VINCI Park a connu un franc succès.

En conséquence, le chiffre d'affaires total du parc est en hausse de 9,5 %.

Parking Vercingétorix :

La fréquentation horaire du parc Vercingétorix augmente de 1,2 % sur l'année.

Le chiffre d'affaires total du parc augmente de 9,2 % du fait de la forte progression du nombre d'abonnements (+12,2 %) suite à l'opération commerciale mise en place fin 2009 La recette horaire augmentent de 8,6 % avec un ticket moyen à + 7 % ; la recette abonnés est en hausse de 15,7 %.
Seules les recettes diverses subissent une perte de -12,4 % liée au fait que les nombreuses cartes « congrès » que nous vendions précédemment ont été remplacées par des abonnements mensuels.

Parking Médiathèque

La fréquentation du parking Médiathèque est stable par rapport à 2010 (-0,8 %). Le désintérêt de ce parking vient du fait qu'il est extrêmement difficile de sortir de celui-ci aux heures de pointe où la rue du Colonel Gaspard est fortement saturée. Le CA reste stable à 0,1 %.
L'offre promotionnelle est également appliquée sur ce parking (1 mois gratuit pour 3 mois achetés) ce qui nous permet de stabiliser le nombre des abonnés

2.3. Compte-rendu financier

Sont joints en annexe :

- Les bilans et comptes de résultats au 31 décembre 2011 ;
- Les états statistiques détaillés par parc

L'état récapitulatif statistique des recettes T.T.C. joint en annexe est un document statistique. A ce titre, il peut apparaître certaines différences entre les montants relevés sur ce tableau et les valeurs comptables apparaissant dans les états financiers.

3 Analyse de la qualité du service

3.1. Analyse de l'activité

L'accueil de milliers de clients horaires et de dizaines d'abonnés dans les différents parkings nécessite la mise en œuvre de méthodes de gestion et d'exploitation efficaces.

Nos agents participent activement au nettoyage et à l'entretien des ouvrages tout en assurant un accueil irréprochable des clients :

- L'entretien des accès piétons et des espaces accueil, le nettoyage des tâches d'huile sont effectués quotidiennement ;
- Les dégradations dues aux actes de vandalisme et les salissures sont réparées ou nettoyées dans un minimum de temps ;
- Toute réclamation, quel qu'en soit l'objet, est traitée sans tarder. Une solution adaptée est apportée à chaque situation ;
- La gestion des flux importants de véhicules nécessite une attention soutenue pour permettre un accès facile et assurer une rotation optimale ;
- Un traitement rapide et performant des demandes d'abonnement permet de satisfaire le maximum de clients.

3.2. Qualité de l'accueil et confort de la clientèle

Les parkings VINCI Park de Clermont-Ferrand offrent à leur clientèle de nombreux services destinés à rendre leur utilisation plus agréable. Il s'agit notamment de :

- la **plate-forme des services gratuits VINCI Park** (prêt de vélos, prêt de parapluie, prêt de panier, service accompagnement, stationnement offert le jour de l'anniversaire),
- **la Radio VINCI Park**, un programme de musique classique sans aucune coupure publicitaire et qui renforce l'image haute gamme du parking,
- moyens de paiement innovants (Carte TOTAL GR),
- fontaine à eau à disposition des clients dans le local d'accueil,
- aires de stationnement pour les vélos et les 2 roues motorisées.

La qualité de l'accueil repose également sur la formation de nos personnels.
Cette formation est dispensée au sein de l'Ecole VINCI Park, soit au siège à Nanterre, soit dans un des 5 parkings Ecole de VINCI Park en France.

3.3. Actions et animations commerciales

Cette année encore, plusieurs animations ou actions commerciales ont été menées dans le but de valoriser les parcs et de développer l'activité :

- Une animation culturelle, avec l'opération « Poésie en sous-sol » en partenariat du « printemps des poètes ».

- La distribution, au printemps 2011, sur Clermont-Ferrand et son agglomération du chéquier « Cheeky » (distribué à 200 000 exemplaires). Par son utilisation, de nombreux clients ont bénéficié d'une heure de stationnement gratuit sur un des parcs de l'hyper centre ou de 50 % de réduction sur une carte à décompte.

Ces actions de communication fortement appréciées par les clients sont reconduites annuellement.

3.4. La mesure de la qualité

3.4.1. Baromètre téléphonique

Un « Baromètre d'accueil téléphonique » a été réalisé au cours des mois de février, mai et septembre afin d'évaluer la qualité de l'accueil téléphonique dans les parcs VINCI Park.

Cette étude permet de mesurer la prise en charge téléphonique du client, la qualité de l'écoute et de l'information délivrée par téléphone ainsi que la capacité des équipes à vendre l'offre commerciale du parking.

Un enquêteur joue le rôle d'un client potentiel et note sur une grille mise en place avec la Direction Commerciale et Marketing, les différents points précités.

3.4.2. Le service « Relations Clients »

VINCI Park met à disposition de sa clientèle, depuis plusieurs années, un service relations clients. Nos clients peuvent nous contacter par :

- Courrier : VINCI Park – 61, avenue Jules Quentin – 92000 NANTERRE
- Internet : contact@vincipark.com
- Téléphone : n° AZUR 0 810 26 3000– 24h/24 – 7j/7

L'engagement de VINCI Park est de répondre et/ou d'apporter une solution sous 72h.

Le fonctionnement du N° AZUR est le suivant :

- Traitement des remarques et suggestions :
  Ces appels sont enregistrés par l'opératrice puis routés via Internet à la Direction Régionale concernée. Une réponse ou un accusé de réception sont adressés dans un délai maximum de 72h.

- Traitement des incidents :
  Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou en cas d'échec (parc fermé aux horaires, agent en ronde,...) aux numéros d'astreinte. Ces appels sont traités localement.

- Informations commerciales :
  Ces appels sont routés via le téléphone au parc de rattachement ou enregistrés en cas d'échec puis routés via Internet. Ces appels sont également traités localement.

Tous les appels sans exception font l'objet d'un courrier électronique à la Direction Régionale.

Sur les 12 derniers mois, le n°AZUR 0 810 26 3000 a traité 21 964 appels dont 96 correspondants aux parcs de Vercingétorix, Saint Pierre et Médiathèque :

- Parc Vercingétorix : 72 appels
- Parc Saint Pierre : 12 appels
- Parc Médiathèque : 12 appels

L'analyse de ces appels est jointe en annexe.

4 Annexes aux conditions d'exécution du service public

4.1. Descriptif des équipements gérés

Parcs	Type	Nombre de Places	Nombre de niveaux	Utilisation	Date de mise en service
Vercingétorix	Enterré	292	2	Mixte	1986
Saint-Pierre	Enterré	186	2	Mixte	1988
Médiathèque	Enterré	113	1	Résidentiel	1986

Les parcs de stationnement Saint Pierre et Vercingétorix sont équipés de places PMR, des emplacements sont également prévus pour le stationnement des vélos et des 2 roues motorisées.

4.1.1. Accès et sorties

Parking Vercingétorix :

- 1 accès véhicules équipé de 2 chenaux, situé à l'angle de la place de Jaude et du Bd Desaix ;
- 1 sortie véhicules équipée de 1 chenal, située Place de Jaude face à l'église des Minimes ;
- 1 ascenseur vitré desservant les 2 niveaux de parking et la Place de Jaude.

Parking Saint Pierre

- 1 accès véhicules équipé d'1 chenal, situé sur la place Gaillard ;
- 1 sortie véhicules équipée d'un chenal, située Place Ponge ;
- 2 ascenseurs desservant les 2 niveaux de parking.

Parking Médiathèque

- 1 accès véhicules équipé d'1 chenal, situé rue d'Allagnat ;
- 1 sortie véhicules équipée d'un chenal, située rue d'Allagnat.

4.1.2. Horaires d'ouverture

Parkings Vercingétorix et Saint Pierre :

Les parkings Vercingétorix et Saint Pierre sont mixtes (c'est à dire qu'ils accueillent des clients horaires et abonnés).

Ils sont ouverts au public:

- 24h/24h depuis janvier 2011

Pour des raisons de sécurité et de tranquillité, les accès piétons et véhicules sont fermés à 1h00. Toutefois, l'accès au parc reste permanent pour les clients abonnés ou horaires. Les accès véhicules sont munis d'une boucle de détection qui permet au portail de s'ouvrir lors qu'une voiture se trouve dans la trémie. Les accès piétons et la sortie des véhicules sont accessible avec le titre distribué à l'entrée ou la carte magnétique d'un abonné (une porte dont l'ouverture est asservie à un lecteur de titre magnétique permet aux clients d'accéder au parking pour récupérer leur véhicule).

Un numéro d'astreinte téléphonique (04.73.93.76.71) est affiché dans le parc et permet aux clients de joindre un interlocuteur 24h/24h et 7 jours sur 7, susceptible d'intervenir sur l'ensemble des problèmes rencontrés sur les parcs de stationnement.

De même, un boîtier d'appel d'urgence situé au niveau de la sortie du parking et des boutons d'appel sur tout le matériel (caisses automatiques, bornes d'entrée et bornes de sortie) sont à disposition des clients des parkings et permettent à ceux-ci d'entrer en relation immédiate avec un agent d'exploitation qui est susceptible de se rendre sur le site dans un délai de 5 minutes, ou d'actionner à distance l'ouverture de la barrière pour permettre la sortie d'un client ou l'ouverture des portes d'accès piétons pour permettre aux clients d'accéder au parking.

Parking Médiathèque

Le parking Médiathèque est uniquement résidentiel.

Chaque locataire dispose d'un emplacement réservé et le conserve pendant la durée de sa location.

4.1.3. Principaux équipements

Les principaux équipements techniques des parcs sont les suivants :

Parking Vercingétorix :

- Installations de péage et de contrôle d'accès de marque PARKEON comprenant :
  - 2 chenaux d'entrée,
  - 1 chenal de sortie,
  - 2 caisses automatiques (pièces + CB),
  - 1 centrale de gestion,
  - 1 équipement d'interphonie (boutons d'appel)

- 1 détection CO de marque DRAEGER ;
- 1 ensemble de ventilateurs / extracteurs ;
- 3 extincteurs de 2 kg, 6 de 18 kg et 1 de 23 kg, de marque DESAUTEL ;
- 2 pompes de relevage de marque FLIGHT ;
- 1 ascenseur vitré 630 kg- 0,60 m/s ;
- 1 ensemble de vidéo surveillance comprenant 3 caméras, 3 écrans ;
- 1 ensemble de sonorisation ;
- 1 téléphone d'urgence reliés 24h/24h au personnel d'astreinte ;
- 2 lecteurs de contrôle d'accès sur porte piétons extérieure.

Parking Saint Pierre

- Installations de péage et de contrôle d'accès de marque PARKEON comprenant :
  - 1 chenal d'entrée,
  - 1 chenal de sortie,
  - 2 caisses automatiques (pièces + CB),
  - 1 centrale de gestion,
  - 1 équipement d'interphonie (boutons d'appel)
- 1 détection CO de marque DRAEGER ;
- 1 ensemble de ventilateurs / extracteurs ;
- Extincteurs SRG PSU 6 kg poudre et CO2 2 Kg de marque DESAUTEL ;
- 2 pompes de relevage de marque FLIGHT ;
- 2 ascenseurs 630 kg- 0,60 m/s ;
- 1 ensemble de vidéo surveillance comprenant 3 caméras, 3 écrans ;
- 1 ensemble de sonorisation ;
- 1 téléphone d'urgence reliés 24h/24h au personnel d'astreinte ;
- 1 lecteur de contrôle d'accès sur porte piétons extérieure.

Parking Médiathèque

- Extincteurs SRG PSU 6 Kg poudre de marque DESAUTEL.
- 4 lecteurs de cartes ACCOR CR 23.

Pour l'ensemble des parcs, l'entretien du péage, de la détection CO, des extincteurs, de l'ascenseur, des portails est réalisé dans le cadre de contrats d'entretien. Les autres équipements sont entretenus par l'équipe technique de VINCI Park sur Clermont-Ferrand.

La vérification des installations électriques et des appareils de levage est réalisée par un bureau de contrôle.

4.2. Principaux travaux réalisés en 2011

Au cours de l'année 2011, les travaux suivants ont été réalisés :

Parking Vercingétorix :

- Remise à niveau du parc d'extincteurs ;
- Renforcement de l'éclairage du parc ;
- Révision complète des blocs de secours ;
- Diagnostics de sécurité ;
- Mise en conformité de l'ascenseur ;
- Remplacement du système de surcompression des bureaux (accueil et bureau administratif)
- Remplacement de deux pompes de relevage
- Mise en place d'une plaque anti-dérapante en inox sur le sol de l'ascenseur
- Installation d'alarmes pompiers dans les cages d'escaliers
- Réfection complète des portes coupe feu

Parking Saint Pierre

- Remise à niveau du parc d'extincteurs ;
- Remise à niveau des ascenseurs ;
- Révision complète des blocs de secours ;
- Curage de la totalité du réseau d'évacuation des eaux ;
- Décapage du carrelage des trémies entrée/sortie ;
- Renforcement de la signalétique intérieure.
- Mise aux normes de l'alarme incendie
- Mise en place de gouttière au niveau des fuites d'eau sous plafond

Parking Médiathèque

- Remise à niveau du parc d'extincteurs ;
- Renforcement de l'éclairage du parc ;
- Révision complète des blocs de secours ;
- Remplacement du moto-réducteur du portail de sortie du parc.

Annexes

Annexe 1 Etat récapitulatif des recettes TTC
Annexe 2 Note financière
Annexe 3 Bilans et comptes de résultats au 31 décembre 2011 de la SAPA
Annexe 4 Excédent Brut d'exploitation des parcs
Annexe 5 Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2011
Annexe 6 Analyse des appels service « Relations clients »

Tableau de bord Annuel

Document non comptable

Parc	630005 - Médiathèque,Clermont-Ferrand
Période de référence	Décembre 2011 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession

DR	Centre Aquitaine Rhône Alpes
Fin de contrat	30/04/2017

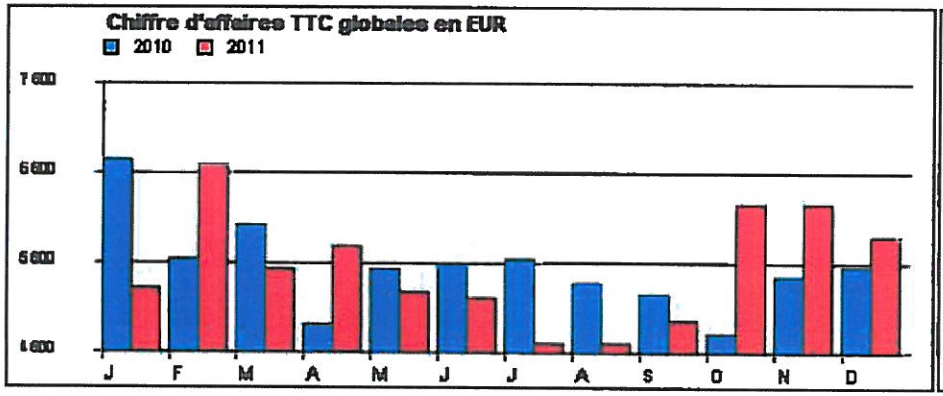
Nb places publiques	113
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	113

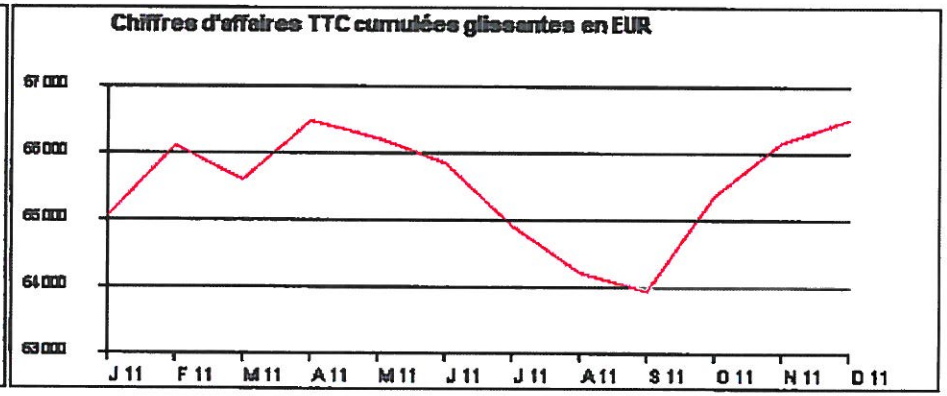
Tarif 1° heure (EUR)	0
Tarif abo. annuel (EUR)	803

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire [1]	Abonnements [2]	locations [3]	Divers [4]	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2010/D 2011
	payantes	Gratuites										
Janvier	0	0	0	69	0	0	0	5 318	0	5 318	0,0	
Février	0	0	0	82	0	0	0	6 662	15	6 677	0,0	
Mars	0	0	0	83	0	0	0	5 515	15	5 530	0,0	
Avril	0	0	0	81	0	0	0	5 787	0	5 787	0,0	
Mai	0	0	0	79	0	0	0	5 276	0	5 276	0,0	
Juin	0	0	0	77	0	0	0	5 214	0	5 214	0,0	
Juillet	0	0	0	66	0	0	0	4 678	15	4 693	0,0	
Août	0	0	0	67	0	0	0	4 691	0	4 691	0,0	
Septembre	0	0	0	76	0	0	0	4 946	0	4 946	0,0	
Octobre	0	0	0	81	0	0	0	6 242	0	6 242	0,0	
Novembre	0	0	0	90	0	0	0	6 252	0	6 252	0,0	
Décembre	0	0	0	89	0	0	0	5 882	0	5 882	0,0	
TOTAL	0	0	0	940	0	0	0	66 464	45	66 509	0,0	

Rappel année 2010

D 2010	0	0	0	82	0	0	0	5 523	15	5 538
cumul à D 2010	0	0	0	948	0	0	0	66 330	135	66 465
var 2010/2011				-0,8 %				+0,2 %	-66,7 %	+0,1 %





Copyright VINCI Park

Tableau de bord Annuel

Document non comptable

Parc	630006 - Saint-Pierre,Clermont-Ferrand
Période de référence	Décembre 2011 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession

DR	Centre Aquitaine Rhône Alpes
Fin de contrat	30/04/2017

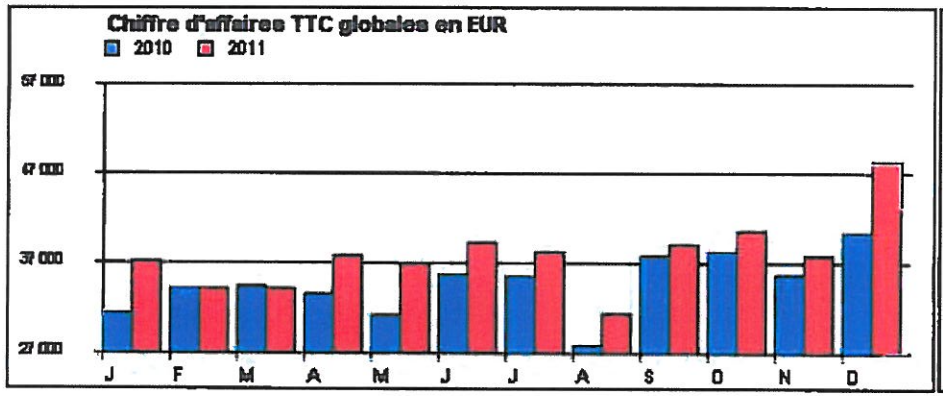
Nb places publiques	180
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	180

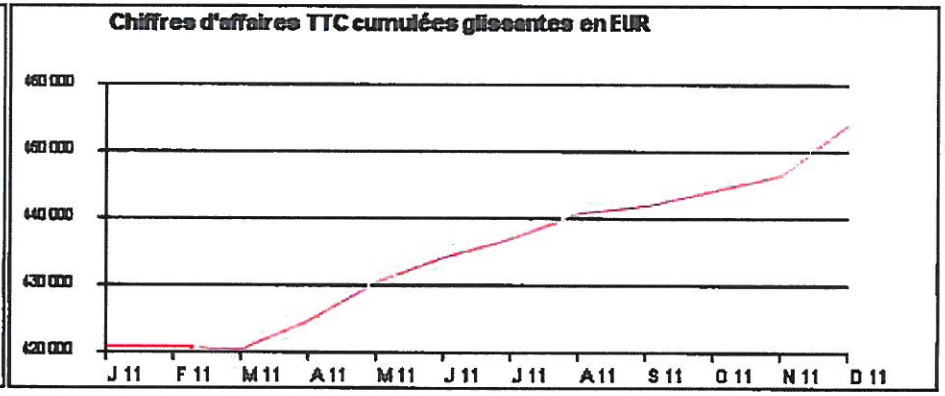
Tarif 1° heure (EUR)	1.4
Tarif abo. annuel (EUR)	912

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire [1]	Abonnements [2]	locations [3]	Divers [4]	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2010/D 2011
	payantes	Gratuites										
Janvier	11 396	9	97	0	0	28 301	7 060	0	1 759	37 120	2,5	+13,1 %
Février	11 267	8	99	0	0	24 573	7 425	0	2 035	34 033	2,2	-19,3 %
Mars	11 443	14	95	0	0	24 975	7 208	0	2 035	34 218	2,2	-6,8 %
Avril	11 970	10	95	0	0	28 696	7 099	0	1 893	37 688	2,4	+5,4 %
Mai	11 360	7	96	0	0	27 847	7 166	0	1 866	36 879	2,5	+15,0 %
Juin	12 007	8	95	0	0	29 957	7 032	0	2 334	39 323	2,5	+8,9 %
Juillet	11 943	10	94	0	0	30 374	6 824	0	1 068	38 266	2,5	+10,6 %
Août	9 236	10	98	0	0	22 262	7 305	0	1 812	31 379	2,4	+17,0 %
Septembre	12 050	21	97	0	0	30 077	6 934	0	1 969	38 980	2,5	+7,2 %
Octobre	12 600	4	97	0	0	32 041	7 202	0	1 301	40 544	2,5	+11,2 %
Novembre	11 616	11	96	0	0	29 184	6 936	0	1 595	37 714	2,5	+9,7 %
Décembre	16 001	8	95	0	0	39 895	7 018	0	1 219	48 131	2,5	+15,3 %
TOTAL	142 889	120	1 154	0	0	348 182	85 207	0	20 886	454 274	2,4	+6,7 %

Rappel année 2010

D 2010	14 431	16	102	0	0	31 196	7 127	0	1 926	40 248
cumul à D 2010	138 401	124	1 130	0	0	315 076	79 781	0	19 975	414 834
var 2010/2011	+3,2 %	-3,2 %	+2,1 %			+10,5 %	+6,8 %		+4,6 %	+9,5 %





Copyright VINCI Park

Tableau de bord Annuel

Document non comptable

Parc	630007 - Jaude Vercingétorix,Clermont-Ferrand
Période de référence	Décembre 2011 sur 36 Mois
Montants	TTC
Recettes	lissées
Type de contrat	Concession

DR	Centre Aquitaine Rhône Alpes
Fin de contrat	30/04/2017

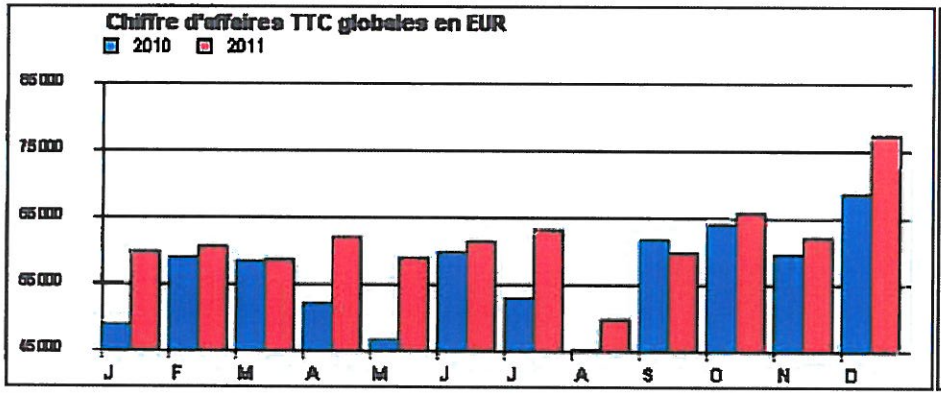
Nb places publiques	292
Nb pl. amodiées ou vendues	0
Nb pl. amodiables	0
Nb total places	292

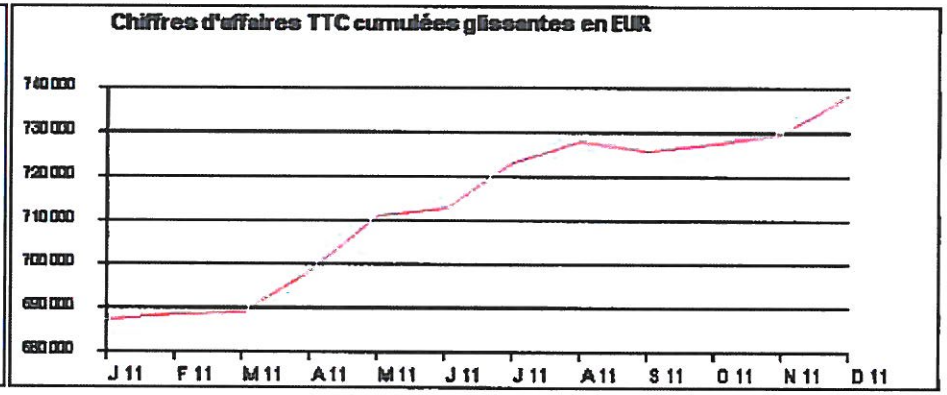
Tarif 1° heure (EUR)	1.4
Tarif abo. annuel (EUR)	1008

Mois	Fréquentation					Chiffres d'affaires TTC					Statistiques	
	Nb sorties horaires		Nb abonnés	Nb locations	Nb ammodiat.	Horaire [1]	Abonnements [2]	locations [3]	Divers [4]	TOTAL CA TTC 1+2+3+4	Ticket moyen	Variation Ticket moyen D 2010/D 2011
	payantes	Gratuites										
Janvier	15 875	15	164	0	0	45 990	11 861	0	1 962	59 812	2,9	+20,2 %
Février	14 684	11	208	0	0	38 178	18 727	0	3 630	60 534	2,6	-23,3 %
Mars	15 623	15	210	0	0	40 205	15 540	0	2 699	58 444	2,6	-0,4 %
Avril	15 265	14	207	0	0	41 512	15 320	0	5 245	62 076	2,7	+5,5 %
Mai	14 820	18	213	0	0	40 320	16 272	0	2 365	58 957	2,7	+15,7 %
Juin	15 553	13	207	0	0	43 145	15 766	0	2 392	61 303	2,8	+0,4 %
Juillet	15 794	12	206	0	0	44 504	16 279	0	2 498	63 281	2,8	+20,7 %
Août	11 628	13	207	0	0	32 400	15 656	0	1 688	49 744	2,8	+16,3 %
Septembre	14 986	14	221	0	0	41 044	15 743	0	2 857	59 643	2,7	+1,6 %
Octobre	16 728	19	232	0	0	47 623	16 618	0	1 380	65 620	2,8	+7,9 %
Novembre	14 856	21	229	0	0	43 383	16 255	0	2 244	61 882	2,9	+12,0 %
Décembre	20 575	19	225	0	0	59 877	16 317	0	990	77 183	2,9	+18,7 %
TOTAL	186 387	184	2 529	0	0	518 181	190 349	0	29 948	738 478	2,8	+6,7 %

Rappel année 2010

D 2010	20 980	33	207	0	0	51 417	15 351	0	1 717	68 484
cumul à D 2010	184 243	228	2 255	0	0	477 350	164 545	0	34 204	676 104
var 2010/2011	+1,2 %	-19,3 %	+12,2 %			+8,6 %	+15,7 %		-12,4 %	+9,2 %





Copyright VINCI Park

ANNEXE 2
(R1411-7 – I – b)

GESTION DES SERVICES COMMUNS
Exercice 2011

A. Description du mécanisme de gestion des charges de structure du groupe VINCI Park

Conformément aux règles d'organisation du groupe VINCI Park, motivée par des objectifs de rationalisation et d'harmonisation des moyens mis en œuvre, la société Délégataire confie à la société prestataire compétentes du groupe, la société VINCI Park Services, une mission de prestations de services pour l'exploitation des parcs du stationnement du groupe.

Cette organisation permet à la société VINCI Park Services de disposer de moyens, en particulier humains, importants et spécialisés, au bénéfice de l'ensemble des sociétés du groupe.

Les moyens de VINCI Park Services comprennent ainsi les services dits communs correspondant aux services administratifs et fonctionnels du groupe VINCI Park répartis géographiquement entre le siège social à Nanterre et les Directions Régionales.

Les charges de structure supportées par la Société Délégataire correspondent principalement aux frais rattachés à ces services communs.

B. Clé de répartition des charges de structures - Eléments chiffrés

A l'instar de l'exercice 2010, la clé de répartition des charges de structure repose sur le chiffre d'affaires.

Ainsi, concernant l'exercice 2011, l'affectation des frais de services communs correspond à 9,0% du chiffre d'affaires prévisionnel du contrat de délégation de service public.

C. Gestion de l'Activité par les Services Communs

VINCI Park Services assure ainsi des missions de gestion technique, administrative, commerciale et comptable afférente à l'Activité et exécute toutes les tâches relevant d'une gestion courante de ladite Activité, sous le contrôle et la responsabilité de la société Délégataire qui reste, en tout état de cause le seul et unique cocontractant de la collectivité délégante. A cette fin, la Société VINCI Park Services remplit notamment les missions suivantes :

1- Exécution directe de l'Activité

- recrutement et gestion administrative du personnel nécessaire à l'exécution de l'Activité,
- établissement de la paie du personnel,
- suivi des litiges et des contentieux prud'homaux,
- animation des instances sociales représentatives et relations avec les syndicats patronaux et des salariés,
- mise en œuvre du plan de formation professionnelle continue,
- établissement des statistiques d'exploitation, des rapports d'activité et de tous autres documents auxquels la société est assujettie légalement ou contractuellement.

2- Missions techniques

- assistance technique au personnel d'exploitation,
- suivi technique des exploitations (parcs ou voirie) et de leurs équipements,
- contrôle des règles de sécurité,
- définition des conditions d'exploitation et surveillance générale de l'exploitation,
- définition et coordination de la mise en place de standards de qualité techniques et architecturaux dans les exploitations,
- mise en œuvre et suivi des évolutions techniques des moyens de paiement monétiques, suite aux nouveaux standards EMV pour la carte bancaire,
- développement et assistance au déploiement des moyens de paiement par carte total et badge Liber-t .

3- Missions de communication, commerciales et marketing

- études générales de l'environnement économique des exploitations et des tarifs,
- actions marketing auprès des automobilistes et des commerces riverains visant à augmenter la fréquentation des parcs,
- prospections commerciales auprès des grandes enseignes pour définir des actions conjointes,
- mise en place de services spécifiques (prêt de vélo, service anniversaire, prêt de parapluie, etc...)
- études marketing spécifiques de notoriété ou d'impact des services, destinées à mesurer l'effet de la démarche marketing,
- enquêtes du « visiteur mystère » sur les parcs mesurant la qualité du service, de l'accueil et de l'entretien des exploitations,
- campagnes publicitaires par voie de presse, d'affichage ou de radio.
- création de la radio VINCI Park (radio 26).

4- Missions administratives

- suivi de la réglementation spécifique à l'Activité du stationnement,
- suivi des dossiers contentieux,
- suivi et rédaction de contrats et d'avenants,
- établissement des contrats de location et de cession des droits d'occupation,
- gestion des assurances (suivi des contrats et des sinistres).

5- Missions de contrôle interne

- contrôle régulier des exploitations tant du point de vue technique que du point de vue de l'application des procédures,
- modification des procédures d'exploitation, en tant que de besoin.

6- Missions liées au personnel

- création de l'école VINCI Park destinée à former de futurs responsables d'exploitation,
- développement de nouveaux paramétrages et fonctionnalités pour le logiciel de gestion des ressources humaines Pléiades
- mise en place d'une cellule QSE (Qualité, Sécurité, Environnement).

7- Gestion des risques

- mise en place et animation de la cellule gestion des risques (Risk Management).

D. Gestion de la Société Délégataire

- gestion du système informatique et mise en place de nouveaux logiciels et équipements,
- contrôle de gestion, suivi budgétaire,
- assistance et conseil pour l'élaboration, la mise en place et le suivi des procédures comptables,
- gestion de la trésorerie et des financements, négociation auprès des organismes bancaires de conditions préférentielles de crédit ou de placement,
- tenue de la comptabilité et établissement des déclarations fiscales,
- établissement de la consolidation et du reporting,
- validation de la conformité de la société et des exploitations aux règles de contrôle interne, issues de la Loi de Sécurité Financière.

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2050 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne)

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise 61 avenue Jules Quentin 92000 NANTERRE

Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 3 3 3 5 8 2 3 4 4 0 0 0 5 2

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le : 31122011 Net 3	N - 1 31122010 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 667 106	AG	5 820 613	846 493	1 005 282
	Fonds commercial (1)	AH	951 880	AI	519 207	432 673	536 514
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP	1 165 233	AQ	1 007 130	158 103	214 790
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	52 113	AS	34 053	18 060	24 577
	Autres immobilisations corporelles	AT	6 638	AU	6 638		
	Immobilisations en cours	AV	12 258	AW		12 258	12 258
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	67 382	CV		67 382	67 382
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	15	BG		15	15
	Autres immobilisations financières *	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	8 922 625	BK	7 387 642	1 534 984	1 860 819
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	135 389	BW		135 389	91 863
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	82 248	BY	170	82 077	49 283
	Autres créances (3)	BZ	209 098	CA		209 098	116 570
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	137 263	CG		137 263	67 307
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	563 998	CK	170	563 828	325 023
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 486 623	1A	7 387 812	2 098 812	2 185 842

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : | CP | (3) Part à plus d'un an : | CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2051 2012

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne)

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1)	DA	1	1
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 049	3 049
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	490	490
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	12 164	35 691
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	210 563	296 474
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	226 267	335 704
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	14 700	14 700
	TOTAL (III)	DR	14 700	14 700
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	72 779	97 633
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	762	80 262
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	3 049	6 098
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	213 106	165 103
	Dettes fiscales et sociales	DY	82 980	69 907
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 418 628	1 399 080
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	66 540	17 354
	TOTAL (IV)	EC	1 857 845	1 835 437
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 098 812	2 185 842
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 808 473	1 756 670
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2052 2012

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise: SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne)

Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportation et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	1 643 442	FH		FI	1 643 442	1 526 528
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 643 442	FK		FL	1 643 442	1 526 528
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		5 005
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 643 445	1 531 535
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*					FW	793 194	642 696
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	86 438	78 924
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements *					GA	247 949	256 581
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	170	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	49 342	49 227
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 177 094	1 027 429
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	466 351	504 106
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	20 332	81 770
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 511	707
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	21 843	82 477
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	26 138	24 844
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	26 138	24 844
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 296)	57 633
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	462 055	561 739

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2053 2012

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	103 841	103 841
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	103 841	103 841
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(103 841)	(103 841)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	147 651	161 424
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 665 287	1 614 012
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 454 725	1 317 538
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN	210 563	296 474
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
	- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	21 821	82 477
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	21 002	18 264
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX		
(9)	Dont transferts de charges	A1		5 005
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

N° 2053 2012

EXTENSION 1

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne)
N° SIRET 33358234400052

et date de cloture de l'exercice 31/12/2011

(7) Détails des produits et charges exceptionnels (état annexe)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOTATION AUX PROVISIONS : MALI DE FUSION	103841,45	

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2054 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(5) IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice (1)		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste (3)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	7 593 031	KE		KF	25 956
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre — Dont Composants L9	KJ	650 407	KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui — Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions — Dont Composants M2	KP	514 826	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels — Dont Composants M3	KS	52 113	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales agencements, aménagements divers *	KV		KW		KX	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	6 638	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH	12 258	LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	1 236 242	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U	67 382	8V		8W	
	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières	1T	15	1U		1V	
	TOTAL IV	LQ	67 397	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	8 896 670	ØH		ØJ	25 956

CADRE B — IMMOBILISATIONS		Diminutions : par virements de poste à poste (1)		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence (2)		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice (3)		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice (4)	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV		LW	7 618 986	1X	
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA		MB	650 407	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH	514 826	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	52 113	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	6 638	MU	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA	12 258	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III	IY		NG		NH	1 236 242	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations	IØ		ØX		ØY	67 382	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	15	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ		NK	67 397	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK		ØL	8 922 625	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2055 2012

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐*

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II	PE	5 635 868	PF	184 745	PG		PH	5 820 613	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions — Sur sol propre	PM	570 534	PN	15 903	PO		PQ	586 437	
Constructions — Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU		
Constructions — Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	379 909	PW	40 784	PX		PY	420 693	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	27 536	QA	6 517	QB		QC	34 053	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG		
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK		
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 638	QM		QN		QO	6 638	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL III	QU	984 617	QV	63 204	QW		QX	1 047 821	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	6 620 485	ØP	247 949	ØQ		ØR	6 868 434	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements — TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles — TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations — TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY					Total général non ventilé (NW - NY)	NZ		

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2056 2012

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐*

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	14 700	5H		5J		5K	14 700
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	14 700	TV		TW		TX	14 700
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	415 366	6B	103 841	6C		6D	519 207
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U	170	6V		6W	170
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	415 366	TY	104 012	TZ		UA	519 377
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	430 066	UB	104 012	UC		UD	534 077
Dont dotations et reprises	- d'exploitation			UE	170	UF			
	- financières			UG		UH			
	- exceptionnelles			UJ	103 841	UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

AGREMENT DGFIP C5112.10022

DGFiP N° 2057 2012

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE*

Désignation de l'entreprise : SAPA (Sté Aux Parcs Auvergne) — Néant ☐*

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP	15	UR	15	US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	407		407		
	Autres créances clients	UX	81 840		81 840		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	État et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	34 279		34 279		
	État et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	État et autres collectivités publiques — Divers	VP	9 729		9 729		
	Groupe et associés (2)	VC	157 223		157 223		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	7 868		7 868		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	291 361	VU	291 361	VV	
RENVOIS	(1) Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	(1) Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	110	110		
	à plus d'1 an à l'origine	VH	72 669	26 347	46 322	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	762	762		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	213 106	213 106		
Personnel et comptes rattachés		8C				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	2 630	2 630		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	32 250	32 250		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	48 100	48 100		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	1 343 662	1 343 662		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	74 966	74 966		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	66 540	66 540		
TOTAUX		VY	1 854 796	VZ 1 808 473	46 322	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	104 316	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2012) Cegid ServantSoft - ETAFI

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2011

630007 CLERMONT FERRAND JAUDE (VERCINGETORIX)

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2011 H.T	Dotations 2011	cumul dotations 2011	VNC 31/12/2011
BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	3 111 509,16	102 761,84	2 600 700,45	510 808,71
MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	173 505,95	11 297,75	141 178,50	32 327,45
AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	369 876,40	18 081,65	119 819,14	250 057,26
BIENS DE RETOUR	3 654 891,51	132 141,23	2 861 698,09	793 193,42
MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	12 201,25	1 657,14	5 032,40	7 168,85
PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	1 002,99	297,08	1 002,99	0,00
MATERIEL AUTOMOBILE	1 133,32	269,36	1 133,32	0,00
MATERIEL DE BUREAU ET DE MAGASIN	990,92	0,00	990,92	0,00
MOBILIER ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 292,66	340,89	3 507,55	785,11
MOBILIER DE BUREAU ET DE MAGASIN	1 478,76	0,00	1 478,76	0,00
BIENS DE REPRISE*	21 099,90	2 564,47	13 145,94	7 953,96
TOTAL 630007 CLERMONT FERRAND JAUDE (VERCINGETORI	3 675 991,41	134 705,70	2 874 844,03	801 147,38

**quote part des actifs immobilisés détenus par VINCI Park Services*

Parc de stationnement 630007 CLERMONT FERRAND JAUDE (VERCINGETORIX)

en euros H.T.	2011
Immobilisations valeur Comptable Brute	3 675 991
Immobilisations valeur comptable nette	801 147
Immobilisation en cours	0
Le montant des amortissements de durée de vie utile est de :	90 681

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2011

630006 CLERMONT FERRAND ST PIERRE

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2011 H.T	Dotations 2011	cumul dotations 2011	VNC 31/12/2011
BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	2 592 185,46	0,00	2 592 185,46	0,00
MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	163 564,58	16 722,98	130 277,31	33 287,27
AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	212 821,45	19 373,74	109 804,86	103 016,59
BIENS DE RETOUR	2 968 571,49	36 096,71	2 832 267,63	136 303,86
MATERIEL ENGINS ET GROS OUTILLAGE	8 836,55	0,00	8 836,55	0,00
PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	216,32	0,00	216,32	0,00
BIENS DE REPRISE*	9 052,87	0,00	9 052,87	0,00
TOTAL 630006 CLERMONT FERRAND ST PIERRE	2 977 624,37	36 096,71	2 841 320,51	136 303,86

**quote part des actifs immobilisés détenus par VINCI Park Services*

Parc de stationnement 630006 CLERMONT FERRAND ST PIERRE

en euros H.T.	2011
Immobilisations valeur Comptable Brute	2 977 624
Immobilisations valeur comptable nette	136 304
Immobilisation en cours	0

Le montant des amortissements de durée de vie utile est de :	0

Informations sur le patrimoine de la délégation au 31 décembre 2011

630005 CLERMONT FERRAND MEDIATHEQUE

LIBELLE DE COMPTE	Valeur brute au 31/12/2011 H.T	Dotations 2011	cumul dotations 2011	VNC 31/12/2011
BIENS DE RETOUR NON RENOUVELABLES	22 746,15	0,00	22 746,15	0,00
MAT ET OUTILLAGE EN CONCESSION	832,00	55,47	148,47	683,53
AGENC. AMENAG. INSTALL. EN CONCESSION	13 925,04	928,34	12 300,45	1 624,59
BIENS DE RETOUR	37 503,19	983,81	35 195,07	2 308,12
PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	753,70	0,00	753,70	0,00
BIENS DE REPRISE*	753,70	0,00	753,70	0,00
TOTAL 630005 CLERMONT FERRAND MEDIATHEQUE	38 256,90	983,81	35 948,78	2 308,12

**quote part des actifs immobilisés détenus par VINCI Park Services*

Parc de stationnement 630005 CLERMONT FERRAND MEDIATHEQUE

en euros H.T.	2011
Immobilisations valeur Comptable Brute	38 257
Immobilisations valeur comptable nette	2 308
Immobilisation en cours	0

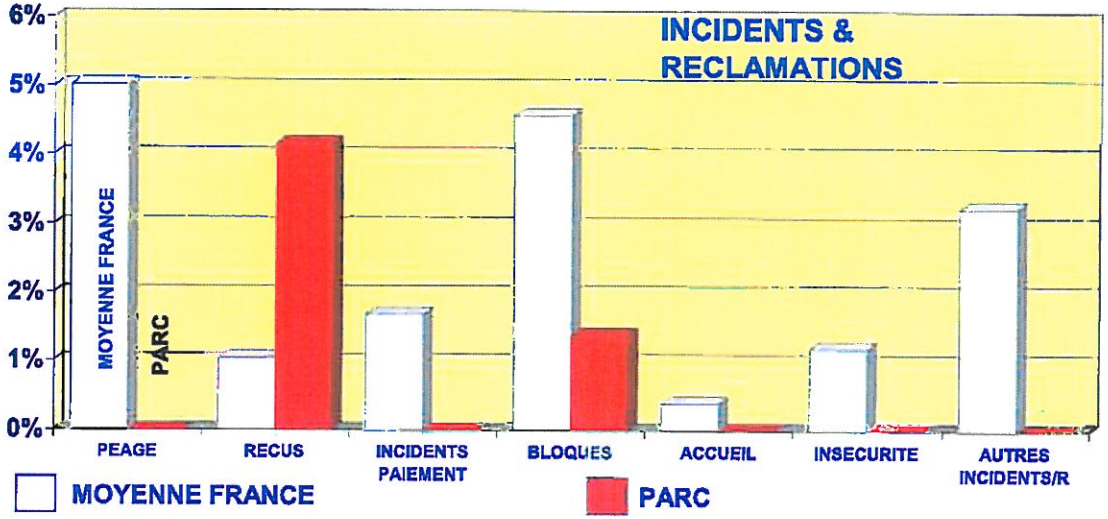
Le montant des amortissements de durée de vie utile est de :	112

N°AZUR - REPARTITION DES MOTIFS PAR RAPPORT A LA M OYENNE FRANCE - 2011

CLERMONT FERRAND VERCINGETORIX /JAUDE — **72 APPELS**

VINCI PARK

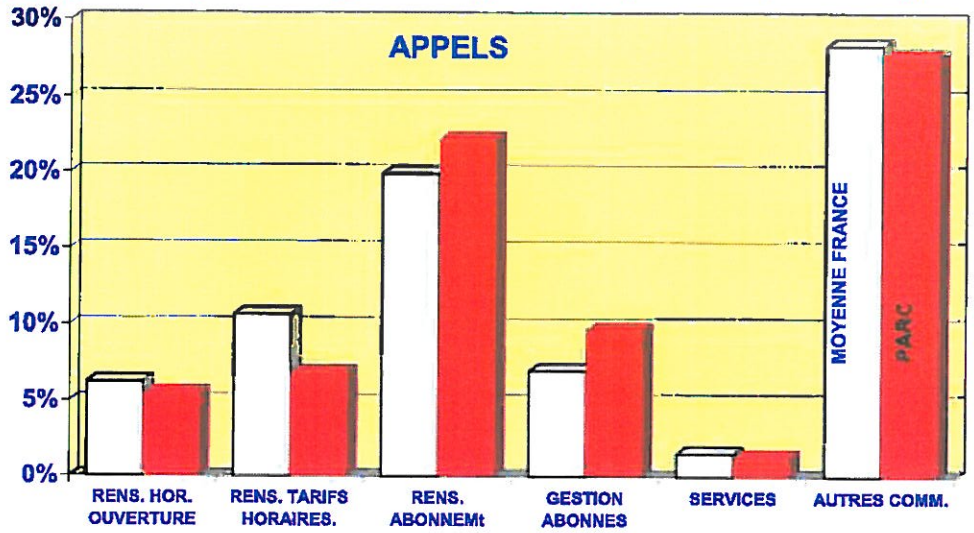
NB APPELS: 3 1 72



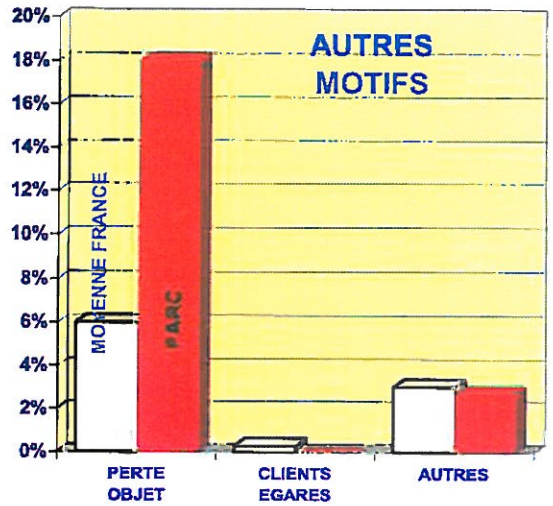
PROPORTION
INCIDENTS & RECLAMATIONS
MOYENNE FRANCE :
17,2%
PARC :
5,6%

RELATIONS CLIENTS
N°Azur 0 810 26 3000
PRIX D'UN APPEL LOCAL

NB APPELS: 4 5 16 7 1 20



NB APPELS: 13 2



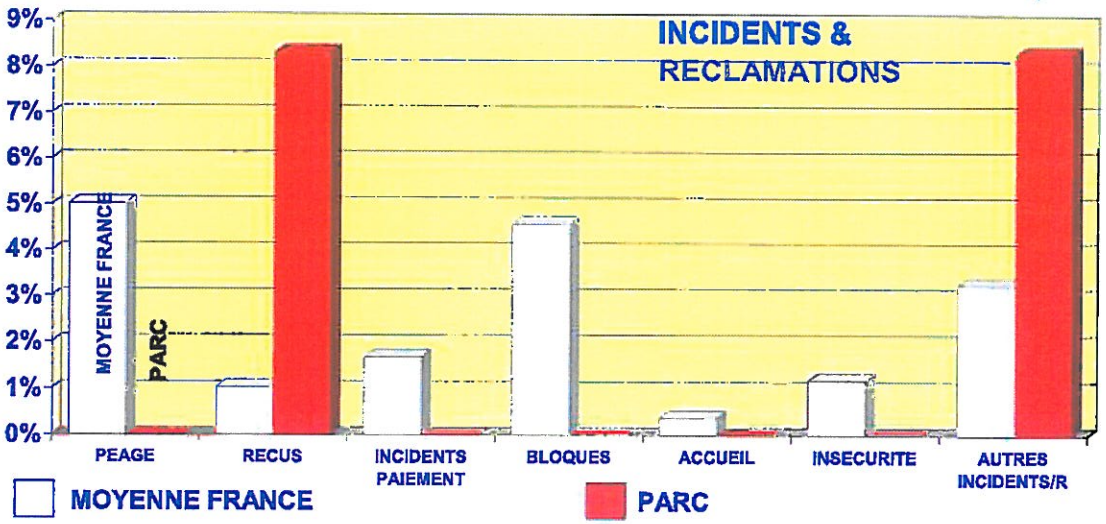
N°AZUR - REPARTITION DES MOTIFS PAR RAPPORT A LA M OYENNE FRANCE - 2011

VINCI PARK

CLERMONT FERRAND ST PIERRE

12 APPELS

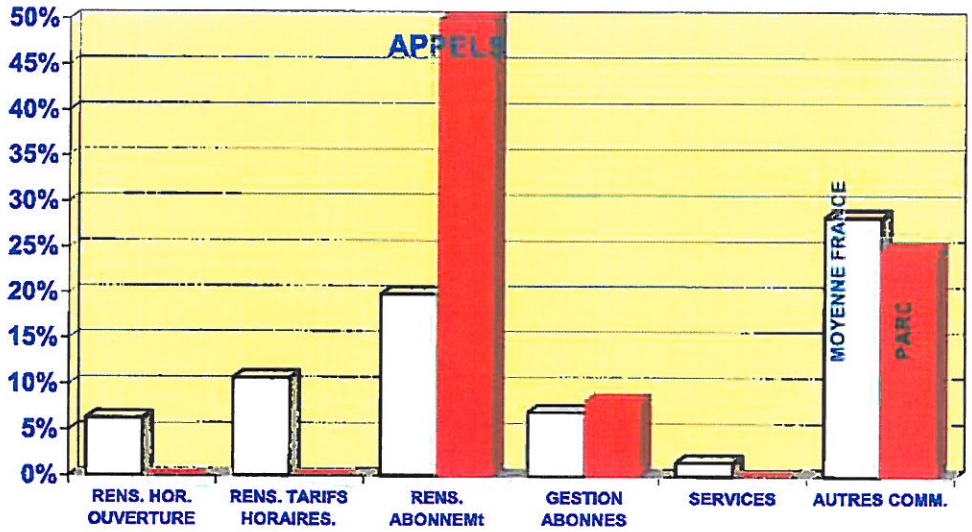
NB APPELS: 1 1 12



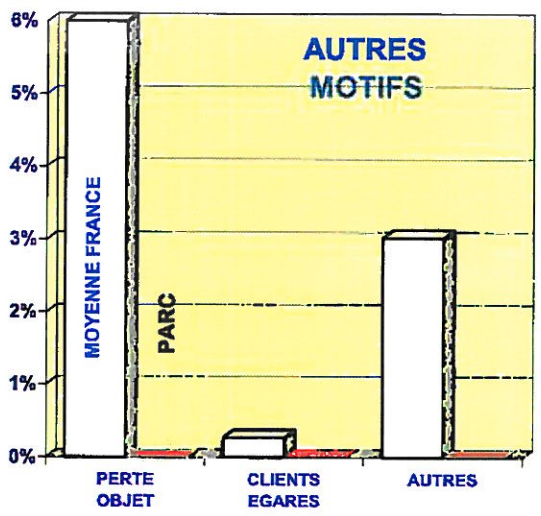
PROPORTION
INCIDENTS & RECLAMATIONS
MOYENNE FRANCE :
17,2%
PARC :
16,7%

RELATIONS CLIENTS
N°Azur 0 810 26 3000
PRIX D'UN APPEL LOCAL

NB APPELS: 6 1 3



NB APPELS:



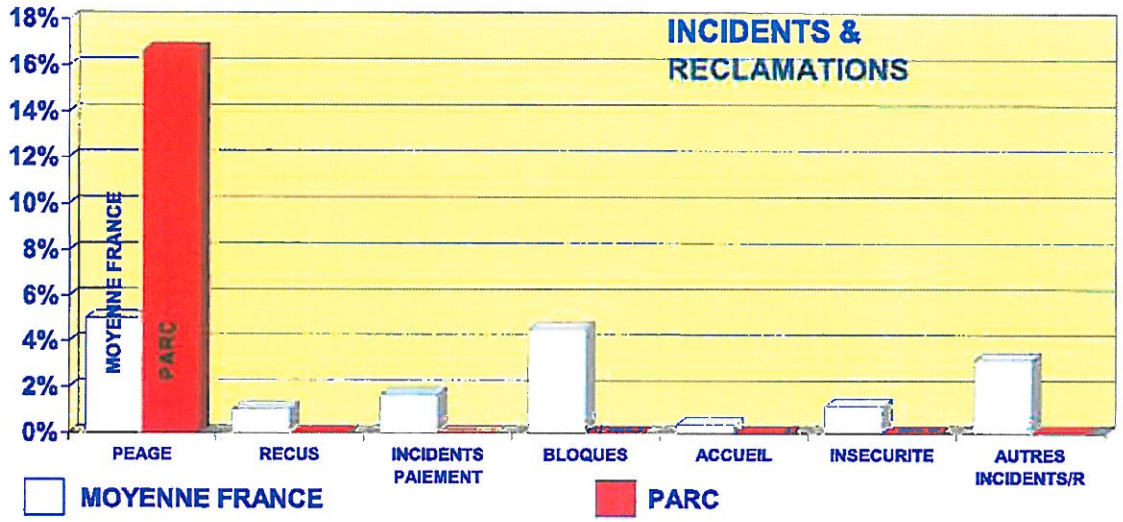
N°AZUR - REPARTITION DES MOTIFS PAR RAPPORT A LA M OYENNE FRANCE - 2011

CLERMONT FERRAND MEDIATHEQUE

12 APPELS

VINCI PARK

NB APPELS: 2

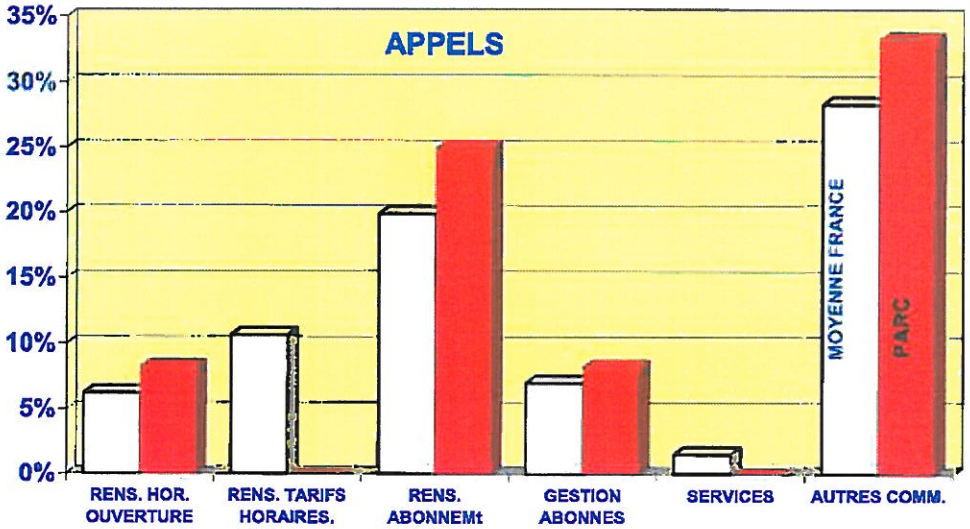


12

PROPORTION
INCIDENTS & RECLAMATIONS
MOYENNE FRANCE :
17,2%
PARC :
16,7%

RELATIONS CLIENTS
N°Azur 0 810 26 3000
PRIX D'UN APPEL LOCAL

NB APPELS: 1 3 1 4



NB APPELS: 1

